



Driss Lachgar : *Intensifions nos efforts et travaillons la main dans la main pour contribuer au succès des prochaines échéances électorales*

Le Maroc a œuvré et continue de le faire pour que l'espace méditerranéen soit un espace de sécurité et de stabilité

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9350

Mercredi 23 Juin 2021

Migration forcée ou pas ?

Il faut bien faire la part des choses entre réfugiés, demandeurs d'asile, migrants régularisés et migrants irréguliers

Habib El Malki : *La décision Royale de faciliter le retour des MRE au pays, un geste humanitaire profondément significatif*



Examen du bilan d'étape de l'action gouvernementale

Page 5

Covid-19 : *Le ministère de la Santé met en garde contre le non-respect des mesures préventives*



Page 4

Démantèlement d'une cellule terroriste à Sidi Zouine



Page 4

Bonne nouvelle pour les cinéphiles tangerois
Alcazar renaît de ses cendres



Page 12



Page 3

Driss Lachgar au Forum régional de l'USFP à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

Intensifions nos efforts et travaillons la main dans la main pour contribuer au succès des prochaines échéances électorales

Actualité

«Le Maroc a fait preuve d'une grande capacité à relever les défis et à prendre des décisions difficiles en mettant fin à la contrebande encouragée par l'Espagne et à ses effets dévastateurs sur l'économie nationale. Malgré cela, les habitants de la région du Nord ont fait montre de patriotisme et se sont tous dressés comme un seul homme devant les difficultés auxquelles ils étaient confrontés », a affirmé le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, lors du Forum régional du parti à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma tenu samedi 19 juin dans la capitale du Détroit et consacré à la présentation du programme électoral du parti au niveau de cette région.

Le Premier secrétaire a, par ailleurs, affirmé que « le parti est en train de préparer ses listes électorales (pour les élections professionnelles, communales, régionales et parlementaires), car il a décidé d'y impliquer les citoyens », tout en saluant « l'initiative du secrétariat régional du parti qui a lancé le débat et le dialogue sur le programme électoral du parti dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ». Et le dirigeant socialiste d'affirmer que « la créativité est ce qui distingue le parti des forces populaires des autres formations politiques ».

«En effet, s'interroge le dirigeant itihadi au moment où le Maroc s'apprête à organiser des échéances électorales : saurons-nous avec les mêmes structures, élus et programmes affronter le monde de demain ainsi que ses contraintes et défis?». Et d'ajouter que la région du Nord a actuellement besoin de nouvelles élites politiques, d'une nouvelle alternance et d'institutions fortes à même de lui permettre de relever les enjeux du développement et leurs exigences. Pour Driss Lachgar, « cela ne se fera qu'en intensifiant les efforts et en travaillant ensemble pour contribuer au succès des prochaines échéances électorales ».

Il a, par ailleurs, indiqué que le Maroc a œuvré et continue de le faire positivement pour que l'espace méditerranéen soit un espace de sécurité et de stabilité, et que l'objectif du Royaume a toujours



été de construire des ponts de coopération avec ses voisins du Nord, ceci d'autant plus que plusieurs pays du Sud de la Méditerranée ont été secoués par des révolutions et des guerres civiles, excepté le Maroc qui a été et demeure le seul pays stable et sûr.

« Nous attendions que nos amis socialistes avec lesquels nous partageons les mêmes valeurs de liberté, de justice, d'égalité et de rejet du colonialisme, soient au diapason de la conjoncture à l'instar de Felipe Gonzalez et Jose Luis Zapatero qui ont des attitudes positives sur plusieurs questions concernant les intérêts du Maroc. Néanmoins, ce qu'ils (les socialistes sous la direction de Pedro Sanchez) ont fait est considéré comme une sorte de trahison. Nous les avons mis en garde contre cette politique qui ne sert que l'extrême droite et les intérêts de certains partis hostiles à nos valeurs communes », a souligné Driss Lachgar qui a notamment fait allusion à la lettre qu'il a adressée à Pedro Sanchez le 21 mai dernier dans laquelle il a appelé le gouvernement espagnol à la clarté et à la responsabilité.

S'adressant aux participants à ce forum régional, auquel ont pris part des membres du Bureau politique du parti, des membres du secrétariat régional et un certain nombre de responsables du parti au niveau de la région et de la Chahiba itihadia, Driss Lachgar a ajouté : « À l'issue de la récupération de nos provinces sahariennes, nous nous attendions de voir l'Espagne mettre fin à toute discussion sur cette question, mais malheureusement, on constate qu'elle viole la souveraineté du Maroc en arguant de motifs humanitaires pour accueillir Brahim

Ghali, ou de motifs à caractère fallacieux pour prétexter que le Sahara demeure sous administration espagnole ». Et le responsable itihadi d'ajouter qu'après la reconnaissance américaine de la marocanité de nos provinces sahariennes, l'Europe s'est montrée hostile envers le Maroc et son intégrité territoriale. « L'on peut se demander si l'Europe aspire à revenir à un temps révolu et qu'elle ne s'est pas encore libérée de son héritage colonial. Le dernier vote (la résolution du Parlement européen adoptée au début du mois courant contre le Maroc au sujet de la migration des mineurs) nous a ouvert les yeux et nous a assurés que l'Europe est l'ennemie des peuples africains ».

Au terme de son allocution, Driss Lachgar a salué les décisions prises par le Maroc et les Hautes instructions Royales données aux autorités compétentes et à l'ensemble des intervenants dans le domaine du transport, en vue de faciliter le retour des MRE à leur patrie à des prix abordables, ce qui confirme que notre pays a la capacité de faire face à toutes les situations imprévues.

Par la suite, Mohamed Souali, l'un des cadres du parti chargé de préparer le programme du parti au niveau de la région, a souligné qu'il n'a trouvé aucune difficulté à lire et à comprendre la teneur du projet du Nouveau modèle de développement », assurant que tout itihadi « se retrouvera dans ce document empreint d'idées défendues par l'USFP au niveau des politiques publiques, de l'organisation administrative et du renforcement des ressources financières ».

Il a néanmoins fait quelques remarques à ce propos et critiqué l'exclu-

sion des politiques de la mise en œuvre de ce projet, « comme si l'économie, le développement, la culture et le sport étaient des choses techniques très éloignées de l'action politique, alors que la Constitution 2011 accorde un statut particulier aux partis politiques dans la mise en œuvre des plans de développement et l'activation des mécanismes du développement et de la prospérité ».

Mohamed Souali a également souligné qu'on ne peut mettre en œuvre le Nouveau modèle de développement en l'absence des formations politiques et des mécanismes qui contribuent à l'émergence d'une majorité et d'une opposition, tout en assurant que le programme du parti au niveau régional devrait être axé sur la nécessité de renforcer les institutions politiques.

Il convient de rappeler que le secrétaire régional du parti, Mohamed El Mammouhi, a mis l'accent dans son allocution d'ouverture de ce forum régional sur la symbolique politique de sa tenue, ainsi que de celle de la réunion du Bureau politique dans la ville de Fnideq, située à deux pas du présidé occupé de Sebta, saluant, en l'occasion, les messages clairs que le Premier secrétaire a lancés à l'Espagne indiquant que l'USFP s'est fortement mobilisé pour soutenir les positions de notre pays et que cette mobilisation se poursuivra pour défendre l'intégrité du Royaume et ses intérêts vitaux. Il a également salué les militants du parti dans la région, leurs positions et leur disponibilité à faire face à tous les défis et contraintes dans un esprit de lutte féconde et de patriotisme.

Mourad Tabet

“

Le Maroc a œuvré et continue de le faire pour que l'espace méditerranéen soit un espace de sécurité et de stabilité

Migration forcée ou pas ?



Il faut bien faire la part des choses entre réfugiés, demandeurs d'asile, migrants régularisés et migrants irréguliers



La deuxième phase de l'enquête du Haut-Commissariat au plan (HCP) sur la migration internationale est enfin prête. Elle vient d'être publiée sur son site. Selon les rédacteurs de ce document, il s'agit d'une seconde phase qui concerne cette fois-ci « les migrants forcés âgés de 15 ans » après avoir traité dans une première phase, des données représentatives, rétrospectives et comparatives sur les caractéristiques et le comportement des migrants actuels, des migrants de retour et des non migrants.

Pourtant, cette deuxième phase de ladite enquête suscite plusieurs interrogations. D'abord, au niveau du sujet de l'étude, à savoir les migrants forcés. L'enquête ne précise pas, en effet, les contours de ce terme et ne définit pas clairement ce qu'elle entend par « migrants forcés ». Une note du HCP s'est contentée d'indiquer qu'il s'agit des « migrants en situation administrative irrégulière, des migrants régularisés, des réfugiés et des demandeurs d'asile au Maroc », originaires de l'Afrique subsaharienne ou d'autres nationalités et qui ont été « forcés par les circonstances à se trouver sur le territoire marocain (syriens, libyens, irakiens et autres) ».

Toutefois, le mot « migration forcée » renvoie, selon l'Or-

ganisation mondiale des migrations (OIM), à « un mouvement migratoire non volontaire, contraint et subi, causé par divers facteurs ». Catherine Teitgen-Colly explique, de son côté, dans son article « Le défi international des migrations forcées », que l'histoire des migrations forcées fait apparaître des circonstances diverses (conquêtes, transferts de population, persécutions, catastrophes naturelles...) qui ont contraint des hommes à quitter leur lieu d'habitation pour s'installer ailleurs. « Tantôt ordonnées, tantôt dictées par les exigences de la survie, ces migrations prennent un tour individuel, mais aussi et plus souvent collectif. Que l'on songe par exemple au départ forcé des 300.000 protestants après la révocation de l'édit de Nantes, aux « migrations sous silence » des 11 millions d'Africains déportés en Amérique dans le cadre de la traite des Noirs (dont plus de 2 millions encore dans la première moitié du XIXe siècle), et au XXe siècle, aux 100 millions de personnes contraintes au départ notamment à cause des deux guerres mondiales, aux 17 millions d'individus obligés de quitter leur domicile lors de la partition de l'Inde et du Pakistan, de la création du Bangladesh en 1971 (10 millions) ou de la dissolution de l'Union soviétique en 1991 (9 millions),

etc », a-t-elle précisé.

Aujourd'hui, la catégorie des migrants la plus touchée par la migration forcée et qui recueille un relatif consensus reste celle des « migrants environnementaux » obligés à quitter leur territoire et à entamer « une migration causée, directement ou non, totalement ou en grande partie, par des phénomènes environnementaux, qu'ils soient multiples ou uniques, catastrophiques ou graduels, naturels ou anthropiques. Le Programme des Nations unies pour l'environnement parle de « personne forcée de quitter son lieu de vie de manière temporaire ou permanente à cause d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) ».

Il y a également les déplacés internes qui renvoient aux « personnes forcées ou contraintes à fuir leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'Homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat [ONU] ».

Ensuite, ladite enquête met sur pied l'égalité des catégories des migrants complètement distinctes. En fait, peut-on confondre d'un point de vue purement méthodologique un réfugié, un demandeur d'asile,

un migrant régularisé et irrégulier? Au sens de la Convention de Genève de 1951, le statut de réfugié est accordé à toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays.

Concernant les migrants en séjour irrégulier, il s'agit bien d'une catégorie qui suscite confusion et manque de précision puisque souvent un migrant irrégulier est considéré comme une personne qui a volontairement franchi irrégulièrement la frontière du pays où elle se trouve, pour y rester dans l'illégalité. Pourtant, la réalité est autre. Une grande partie des étrangers en situation irrégulière sont entrés régulièrement sur le territoire marocain avec un visa de touriste, d'étudiant ou autre, ou encore en déposant une demande d'asile à leur arrivée. C'est le fait de demeurer dans le pays où ils se trouvent une fois leur visa expiré, parce qu'ils n'ont pas pu obtenir le droit d'y séjourner durablement, ou après le rejet de leur demande d'asile, qui les fait basculer dans la catégorie des migrants irréguliers. Cette catégorie s'oppose à

celle des migrants qui ont effectué leur migration en conformité avec la législation du pays d'origine, de transit et de destination.

Enfin, l'enquête du HCP pêche par sa constitution de l'échantillonnage. En effet, ladite enquête a couvert un échantillon de 3.000 migrants répartis en 2.200 migrants régularisés ou en situation irrégulière et 800 réfugiés ou demandeurs d'asile. On se demande que représentent ces 800 réfugiés ou demandeurs d'asile sur les 13.118 personnes que compte notre pays à fin novembre 2020, selon le Haut-Commissariat des réfugiés au Maroc. Le taux avancé par le HCP ne représente que 6,15%. Idem pour les 3.000 migrants régularisés ou en séjour irrégulier qui ne représentent que 1,9%. A rappeler, cependant, que le Maroc a procédé à deux opérations de régularisation des migrants qui ont permis la régularisation de près de 42.000 personnes (en 2014, 23.096 migrants régularisés sur 27.649 et en 2017, 20.000 demandes acceptées sur 28.400 selon un rapport du ministère délégué chargé des MRE et des Affaires de la migration). Quant aux chiffres sur les migrants irréguliers et bien qu'ils soient difficiles à évaluer avec exactitude, les estimations oscillent entre 10.000 et 20.000.

Hassan Bentaleb

Le ministère de la Santé met en garde contre le non-respect des mesures préventives



Face au relâchement observé ces derniers jours, le ministère de la Santé a réagi en mettant en garde les citoyennes et citoyens contre les dangers liés au non-respect des mesures préventives relatives à la Covid-19. Par le biais d'un communiqué, il appelle les Marocains "au respect strict des mesures préven-

tives contre la Covid-19 recommandées par le Comité national scientifique et les autorités sanitaires du pays, à travers le port correct du masque, l'hygiène, le respect de la distanciation sociale et l'évitement des rassemblements non-nécessaires".

Le faible nombre de cas (89) recensés entre dimanche et lundi est

un trompe-l'œil. Il ne dit pas tout des potentielles conséquences du relâchement constaté ces dernières semaines. In fine, cela pourrait grandement participer à une détérioration de la situation épidémiologique dans le pays, réduisant à néant par la même occasion l'ensemble des efforts déployés ces derniers mois. Une hypothèse crédible

à l'aune des vacances estivales et l'ouverture des frontières aériennes et maritimes du Royaume. Sans compter des plages de plus en plus bondées et l'Aïd Al Adha qui approche à grands pas avec son lot de déplacements et de rassemblements. Le souvenir douloureux de l'Aïd Al Adha précédent doit à lui seul servir de frein à l'excès de

confiance et au relâchement entrevu récemment.

Pour se prémunir contre tout scénario catastrophe, le ministère de la Santé en appelle à la conscience du peuple. "Le respect des mesures préventives et des gestes barrières est un acte citoyen visant à accompagner les efforts consentis et à préserver les acquis réalisés", a conclu le ministère. Il faut dire que l'allègement du couvre-feu nocturne est de nature à faire baisser la garde de la population. Tout comme l'ouverture des plages et des piscines publiques, mais encore le port du masque dont le caractère obligatoire prend des allures illusoire. Difficile dans ces conditions de faire passer des messages de prévention.

En tout cas, les cas actifs recensés dans le pays, lundi, par le ministère de la Santé, sont au nombre de 3.595, tandis que les cas sévères ou critiques ont atteint 205, dont 4 placés sous intubation et 103 sous ventilation non invasive. Six nouveaux cas de décès enregistrés dans les régions de Casablanca-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Souss-Massa, Fès-Meknès, Dakhla-Oued Eddahab et Guelmim-Oued Noun, portent le total des décès à 9.244. S'agissant du nombre de personnes ayant reçu la première dose du vaccin, il est de 9.463.219, tandis que le nombre des personnes complètement vaccinées (1ère et 2ème doses) s'élève à 8.300.556, souligne le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation de la Covid-19.

C.E

Démantèlement d'une cellule terroriste à Sidi Zouine

Recrudescence des menaces terroristes, selon le BCIJ

Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a réussi, tôt mardi matin, à démanteler une cellule terroriste affiliée à l'organisation dite Etat islamique (EI) composée de quatre extrémistes, âgés de 22 à 28 ans, qui s'activaient dans la commune rurale de Sidi Zouine relevant de la région de Marrakech-Safi.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des opérations sécuritaires visant à lutter contre les menaces terroristes et mettre en échec les plans destructeurs qui guettent la sécurité et la stabilité du Royaume en vue de porter gravement atteinte à l'ordre public, indique un communiqué du BCIJ.

Les opérations de recherche sur le terrain et le suivi technique ont permis de recueillir des renseignements précis sur le projet terroriste du chef de cette cellule qui ambitionnait de mettre en œuvre les

agendas des organisations terroristes internationales pour attaquer des cibles et des sites à l'intérieur du Royaume, ajoute la même source. Cet individu planifiait de rejoindre les camps de l'organisation de l'Etat islamique dans la région du Sahel après avoir tissé des liens avec un dirigeant au sein de cette organisation portant la nationalité d'un Etat étranger et résidant à l'étranger, qui lui a demandé de rejoindre les camps de combats relevant de Daech dans le but d'effectuer un entraînement sur la fabrication d'explosifs et le choix des cibles terroristes, poursuit-on de même source.

Les investigations menées ont révélé que "l'émir" de cette cellule terroriste a mis à profit ses compétences dans le domaine de la soudure pour fabriquer des armes blanches et des engins explosifs. Il a effectué des tests pour la confection et l'utilisation de ces matières explosives, avant d'acquiescer des

produits chimiques qui entrent dans la fabrication de ces engins dans un local commercial à Marrakech ; et ce dans le cadre de la préparation de son projet terroriste à l'intérieur du Royaume.

Après le parachèvement des opérations d'embrigadement et de mobilisation et l'adhésion complète à ce projet terroriste, les membres de la cellule ont décidé de passer à l'étape d'exécution des plans destructeurs ayant fixé comme cibles instantanées des établissements vitaux et des sites sécuritaires, outre l'identification de personnes à tuer à l'aide d'arme blanche, selon le modus operandi propre au groupe terroriste Daech, ajoute le communiqué.

Les recherches et investigations ont révélé que les membres de cette cellule terroriste comptaient sur l'embrigadement d'enfants dans le but de diffuser et de généraliser la pensée extrémiste, à travers des rencontres destinées à des mineurs

à Sidi Zouine pour les endoctriner et leur apprendre les fondements de l'esprit extrémiste selon la méthode dite "les lionceaux de la Khilafa", adoptée par l'organisation Daech.

Les perquisitions et le ratissage technique effectués dans les domiciles des individus interpellés et dans un local annexe au domicile suspect principal ont permis la saisie d'armes blanches de différentes tailles, de matériels informatiques, d'une machine de soudure et de substances chimiques suspectées d'être utilisées dans la fabrication d'engins explosifs. Il s'agit de 50 kilogrammes de nitrate d'ammonium, de 3 kilogrammes de sulfate de potassium, de 4 boîtes contenant des substances toxiques et de 3 sacs de 800 grammes contenant des poudres chimiques suspectes ainsi que des fils électriques et une balance.

Les officiers du BCIJ ont constaté la présence sur une porte en fer du domicile de l'un des mis

en cause d'un symbole qui ressemble à l'étendard de l'organisation terroriste Daech.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée par le BCIJ sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les ramifications régionales et internationales des membres de cette cellule terroriste, ainsi que tous les projets terroristes qu'ils ont planifiés, et d'identifier tous les complices éventuels impliqués dans ce projet terroriste, note le communiqué.

Cette opération sécuritaire confirme la poursuite de la recrudescence des menaces terroristes qui guettent la sécurité du Royaume et la sûreté des citoyennes et citoyens, ainsi que l'obstination des individus imprégnés de l'idéologie extrémiste à exécuter des projets terroristes sous la bannière de l'organisation terroriste Daech, conclut le BCIJ.

Habib El Malki : La décision Royale de faciliter le retour des MRE au pays, un geste humanitaire profondément significatif

La décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI d'ouvrir les frontières aux membres de la Communauté marocaine résidant à l'étranger (MRE) et de faciliter leur retour au pays à des prix raisonnables, est un geste humanitaire profondément significatif, a souligné le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki.

S'exprimant lors d'une réunion, lundi, du bureau de la Chambre des représentants, le président de l'institution législative, Habib El Malki, a mis en relief l'événement important qui a marqué la scène nationale relatif aux Marocains du monde et la décision humanitaire profondément significative prise par Sa Majesté le Roi d'ouvrir les

frontières aux membres de la Communauté marocaine résidant à l'étranger d'adresser Ses hautes instructions aux autorités compétentes dans le domaine de transport afin de faciliter leur retour à la patrie à des prix raisonnables, et d'assurer aussi leur accueil dans des conditions confortables.

Cette décision, note M. El Malki, a été reçue avec beaucoup de considération et de fierté par les membres de la communauté marocaine et leurs familles, indique un communiqué de la Chambre des représentants publié à l'issue de cette réunion.

Le président de la Chambre des représentants, ainsi que les membres du bureau ont saisi cette occasion pour réitérer leur fierté



Renforcement de la communication avec les MRE

Le ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger (MRE) a annoncé, lundi, le renforcement de sa communication au niveau central et territorial en vue d'offrir orientation et accompagnement administratif aux Marocains du monde suite au lancement de l'opération "Marhaba 2021", d'autant plus que plusieurs administrations et institutions nationales connaissent une importante affluente de la part des membres de la communauté.

A cet effet, le ministère délégué met à disposition des numéros téléphoniques et des e-mails supplémentaires au niveau central afin de recevoir les différentes questions, demandes et réclamations des Marocains résidant à l'étranger tout au long de la semaine (+212665656993, +212661883406, +212682961938, +212767852305, moroccaproject@mcmre.gov.ma).

Le ministère délégué a mobilisé, en parallèle, ses services décentralisés. Il s'agit des Maisons des Marocains du monde et des Affaires de la migration à Béni Mellal, Tiznit, Nador et Khouribga, où le ministère a mis à disposition des MRE des numéros de téléphone et des adresses électroniques supplémentaires pour répondre à leurs questions et recevoir leurs diverses demandes ainsi que leurs plaintes, ajoute le communiqué.

- Béni Mellal: +212610093028, +212661315237, +212761512033, maisonmre.benimellal@yahoo.fr

- Nador: +212661823897, +212661855713, +212661643935, maisonmre@gmail.com

- Tiznit: +212662179211, +212528860475, maisonmre.tiznit@mcmre.gov.ma

- Khouribga : +212667746339, +212687616427, +212641821076, maison.khouribga@mcmre.gov.ma

des sentiments patriotiques élevés des Marocains du monde, leur patriotisme et leur attachement à l'intégrité territoriale du pays et aux constantes de la Nation.

Ces sentiments ont été traduits par les Marocains du monde à de nombreuses reprises, à travers lesquelles ils ont fait montre de leur attachement à leur patrie et leur mobilisation pour la défense de ses causes légitimes.

Le bureau de la Chambre des représentants a examiné lors de cette réunion d'autres points relatifs aux travaux de contrôle parlementaire, législatif ainsi qu'au programme de travail de la Chambre.

S'agissant de l'action de contrôle, le bureau de la Chambre des représentants a fixé l'ordre du jour de la séance plénière des questions orales du lundi 28 Juin et y a inscrit les questions sociales et d'infrastructures, ajoute le communiqué.

Concernant la présentation du bilan d'étape de l'action gouvernementale, conformément aux dispo-

sitions de l'Article 101 de la Constitution, le bureau a décidé de tenir deux séances plénières à ce sujet: la première le mardi 6 juillet à 10h00, au cours de laquelle le Chef du Gouvernement présentera le bilan d'étape, alors que la deuxième prévue le mardi 13 juillet, elle sera consacrée à la discussion.

Pour ce qui est de l'action législative, le Bureau de la Chambre a décidé la tenue hier d'une séance plénière consacrée à l'examen et au vote de projet de loi relatif au microfinancement; projet de loi édicte des mesures spéciales relatives à la commercialisation directe des fruits et légumes dans le cadre de l'agrégation agricole; projet de loi relatif à l'arbitrage et à la médiation conventionnelle et d'une proposition de loi relative aux crèches privées et autres textes finalisés.

Par ailleurs, le bureau a été informé et a soumis à la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville, le projet de loi N°57.19 relatif au régime des biens immobiliers des collectivités

territoriales.

Au sujet des travaux de la commission chargée des pétitions et des motions en matière législative, le bureau indique avoir été informé du bilan d'action de ladite commission, ainsi que des résultats de ses travaux concernant la modification des deux propositions de loi organique relatives aux pétitions et motions.

Il s'agit d'un amendement qui porte sur des dispositions fondamentales visant à assouplir les conditions requises pour le dépôt des pétitions et des motions, outre l'ajout de nouvelles dispositions qui trouvent leur essence dans l'expérience que la Chambre a accumulée au niveau interne et à travers des expériences comparées.

Le bureau de la Chambre a également passé en revue la cadence de travail des commissions permanentes et l'avancement de leurs travaux, et a décidé de programmer une deuxième séance législative le lundi 28 juin pour l'examen et le vote des projets et propositions finalisés.

Examen du bilan d'étape de l'action gouvernementale

Séance commune des deux Chambres du Parlement le 6 juillet et séance plénière à la Chambre des conseillers le 14 du même mois

La Chambre des conseillers tiendra le 14 juillet prochain (à 11h00) une séance plénière consacrée à l'examen de l'exposé du chef du gouvernement sur le bilan d'étape de l'action gouvernementale.

Le bureau de la Chambre des conseillers, qui a tenu lundi une réunion sous la présidence de Hakim Benchamach, président de cette institution, a indiqué, dans un communiqué, avoir évoqué les préparatifs de la séance plénière qui sera consacrée à l'examen du bilan d'étape de l'action gouvernementale qui sera présenté par le chef du gouvernement lors d'une séance commune des deux Chambres du Parlement le 6 juillet

(11h00), conformément aux dispositions de l'article 101 de la Constitution.

Au sujet du contrôle de l'action gouvernementale, le bureau de la Chambre s'est informé des préparatifs de la séance mensuelle des questions de politique générale adressées au chef du gouvernement, qui devrait aborder l'accueil et l'accompagnement des Marocains résidant à l'étranger (MRE) durant les circonstances exceptionnelles induites par la pandémie de la Covid-19.

Le bureau de la Chambre a par ailleurs décidé de soumettre aux commissions permanentes compétentes quatre textes législatifs émanant de la Chambre des

représentants, ajoute la même source.

Le bureau a aussi décidé la tenue mardi à l'issue de la séance consacrée à la politique générale d'une séance plénière pour l'examen et le vote de textes législatifs finalisés.

Sur un autre registre, le bureau a pris note de la décision de la Cour constitutionnelle N°122/21 en date du 15 juin 2021 par laquelle elle déclare la vacance du siège occupé par Rajae El Bekkali Tahiri au sein de la Chambre au titre du collège électoral des représentants des conseils communaux, préfectoraux et provinciaux de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Pour ce qui est des relations extérieures,

il a été procédé à l'approbation de la visite de travail des membres de la commission parlementaire Maroc-Union européenne au parlement européen dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances.

Le bureau a aussi favorablement accueilli la proposition de l'ambassade du Royaume en Pologne d'organiser, dans les prochains mois, une visite au Maroc de membres du parlement polonais, dans le cadre du renforcement de la coopération parlementaire bilatérale et en vue d'informer la partie polonaise des chantiers de développement que connaît le Royaume, conclut le communiqué.

Réélection du Maroc à la Commission océanographique de l'UNESCO



Le Maroc a été réélu, lundi à Paris, au Conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, lors de la 31ème

session de l'Assemblée de la COI, qui se tient virtuellement du 15 au 24 courant.

Au sein du Conseil exécutif de la COI, le Maroc assumera pour la deuxième fois consé-

utive la fonction de vice-président du groupe électoral V regroupant les pays arabes et africains, indique la Délégation permanente du Royaume du Maroc auprès de l'UNESCO

dans un communiqué.

La candidature marocaine, ayant recueilli l'unanimité, a été portée par Karim Hilmi, Point focal national pour la COI, océanographe et directeur de recherches à l'Institut national de recherche halieutique (INRH).

La réélection du Maroc à la vice-présidence de cette Commission a été précédée par la réélection d'Ariel Troisi, expert émérite argentin, pour un second mandat en tant que président du Conseil exécutif de la COI.

Les autres pays élus à cette occasion au titre du Groupe électoral V sont l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, la Guinée, la Libye et le Kenya.

La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO travaille avec ses Etats membres pour favoriser la coopération internationale et la coordination de programmes dans les domaines de la recherche et l'observation marine, la conservation et la protection des environnements marins, l'atténuation des risques, et le

développement des capacités, afin de comprendre et d'assurer une gestion efficace des ressources des océans et des zones côtières.

"La réélection du Maroc à la vice-présidence du Conseil exécutif est une reconnaissance par les Etats membres de la COI de l'engagement du Royaume en faveur de la réalisation des objectifs de la Décennie de l'océan, à travers la promotion et l'implémentation de la décennie des sciences océaniques", souligne la Délégation permanente du Maroc auprès de l'organisation onusienne.

Elle constitue également une "reconnaissance du rôle leader joué, dans ce sens, par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasna, présidente de la Fondation Mohammed VI pour l'environnement, qui a été sacrée marraine de l'Alliance pour la décennie de l'océan".

Enfin, cette réélection du Maroc "traduit clairement la confiance, le respect et l'estime dont jouit le Royaume au sein de l'UNESCO et parmi ses Etats membres", conclut le communiqué.

Le NMD présenté à plusieurs institutions constitutionnelles

Le président de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), Chakib Benmoussa a tenu, lundi à Rabat, une séance de travail avec les représentants de plusieurs institutions constitutionnelles, consacrée à la présentation et à la discussion des conclusions du rapport sur le Nouveau modèle de développement (NMD).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des Hautes orientations Royales visant à présenter le rapport le plus largement possible aux niveaux national et régional et à présenter ses conclusions à tous les acteurs politiques, économiques, syndicaux et de la société civile.

Pour le président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Driss El Yazami, cette rencontre a été l'occasion d'approfondir la discussion nationale autour des conclusions du rapport avec les représentants des institutions constitutionnelles et de présenter un certain nombre de propositions visant à élaborer un modèle de développement réussi, tout en pensant à l'horizon stratégique, d'autant plus que le Maroc connaîtra bientôt d'importantes échéances électorales.

Les conclusions du rapport général

sur le NMD "mettent en évidence la capacité du Maroc à s'auto-évaluer et à établir un diagnostic clair qui présente les acquis, les lacunes et les moyens de les surmonter et de construire le Maroc de demain", a-t-il souligné dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de l'Agence MAP.

Il a noté, à cet égard, que les institutions constitutionnelles jouent un rôle important dans le processus d'échange autour du nouveau modèle de développement, et ce en enrichissant le débat public sur cette question et en présentant des propositions et des solutions aux différentes problématiques soulevées. Pour sa part, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, a affirmé que le rapport général du nouveau modèle de développement a tracé les contours de la nouvelle stratégie du modèle de développement au Maroc, à travers l'évaluation des dysfonctionnements de la gestion du développement, louant l'approche participative adoptée pour élaborer ce rapport.

Dans ce cadre, elle a affirmé que le CNDH a fait des propositions portant sur nombre de sujets liés notamment



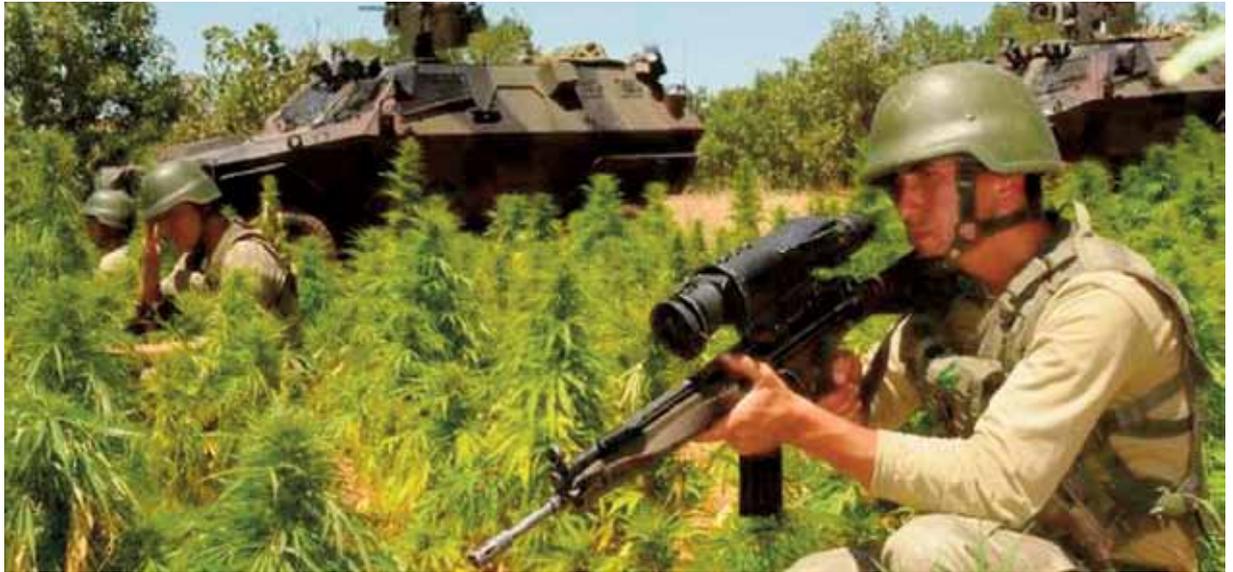
aux droits de l'Homme, à l'égalité et au capital humain, dans le cadre de sa contribution, en tant qu'établissement constitutionnel, au débat public sur le contenu de ce rapport.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait présidé, le 25 mai 2021 au Palais Royal de Fès, la cérémonie de présentation du rapport général de la CSMD, et a reçu à cette occasion en audience Cha-

kib Benmoussa, qui a présenté au Souverain une copie du rapport.

A l'occasion de l'audience Royale, le Souverain avait ordonné la publication du rapport de la CSMD et demandé à la Commission de mener une vaste opération de restitution et d'explication de ses conclusions et recommandations auprès des citoyens et des différents acteurs à travers toutes les régions du Royaume.

Un demi-siècle de guerre sans fin contre la drogue



Il y a cinquante ans cette semaine, le président américain Richard Nixon déclarait que la toxicomanie était « l'ennemi public numéro un » nécessitant une approche « sévère contre la criminalité » aux Etats-Unis et à l'étranger. La « guerre contre la drogue », qui s'est étendue parallèlement à l'hégémonie politique, militaire, économique et culturelle mondiale des Etats-Unis au cours des décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, a livré l'exact opposé de ses propres objectifs déclarés. Aujourd'hui, nous avons à la fois une production végétale et une production synthétique ; trafic à faible et à grande échelle de stupéfiants illicites ; condamnations disproportionnées et sur-incarcération ; la violence et les violations des droits ; et le blanchiment d'argent et l'enrichissement du crime organisé – tous renforcés, et non affaiblis, par des réponses répressives aux drogues illégales.

Depuis 1971, chaque administration américaine a réaffirmé l'approche de la guerre contre la drogue. Ce choix politique est devenu tellement ancré culturellement, socialement et politiquement dans nos sociétés que les dirigeants politiques se sentent contraints de ne pas le changer. Sous le président Barack Obama, une politique affirmée connue sous le nom de Smart on Crime Initiative du procureur général a tenté de remédier aux peines de prison fédérales disproportionnellement sévères et inefficaces pour les infractions liées à la drogue, mais sans remettre en cause les défauts profondément enracinés de la guerre contre la drogue, cette initiative a fini par en modifiant simplement les taux d'incarcération.

En 2018, l'administration du président Donald Trump a cherché à redynamiser la guerre contre la drogue en organisant un appel mondial à l'action à l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette démonstration diplomatique, qui a duré 15 minutes, a mis en évidence la fin du consensus d'interdiction : plusieurs pays, dont l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande, ont refusé de l'endosser.

Jusqu'à présent, les décideurs politiques américains n'ont guère soutenu les services salvateurs et rentables de réduction des risques. Ces services visent à réduire les coûts sanitaires et économiques de la consommation problématique de drogues. En fournissant une aiguille propre à une personne qui s'injecte des drogues, la politique publique accepte que cette personne se livre à une activité illégale, mais aussi que la plus haute priorité soit de s'assurer que la personne ne meure pas d'une overdose, ne soit pas infectée, ne transmette pas le VIH ni l'hépatite ou le recours à la petite délinquance pour acheter de la drogue et des accessoires de drogue.

Les services de réduction des méfaits sont plus que jamais nécessaires. Selon les Centers for Disease Control and Prevention, quelque 81 000 Américains sont morts d'overdoses de drogue au cours de l'année se terminant en mai 2020 – en raison d'un nombre record d'overdoses d'opioïdes.

Heureusement, ce nombre de morts semble avoir réveillé les décideurs américains. En 2021, l'administration du président Joe Biden a dévoilé une initiative de politique antidroge étonnamment audacieuse qui met l'accent sur l'élargissement du traitement et la réduction des méfaits. En s'engageant dans une approche de santé publique fondée sur des preuves, Biden signale que les stratégies de répression et de punition ont échoué.

L'accent mis par l'administration Biden sur les « efforts de réduction des méfaits fondés sur des preuves » est un changement radical par rapport à l'approche de la guerre contre la drogue. Ces efforts englobent une série de services de santé efficaces et fondés sur des preuves : la distribution de médicaments pour inverser les effets des surdoses d'opioïdes et de matériel d'injection stérile, complétée par des tests de dépistage du VIH et de l'hépatite C. Dans un geste sans précédent, le gouvernement américain investira également 30 millions de dollars dans des

services de réduction des méfaits dans le cadre du plan de sauvetage américain.

Ces nouvelles approches politiques sont également alignées sur une série d'efforts au niveau des Etats et des villes pour faire face à la crise des surdoses. Au cours des dernières années, des villes aussi diverses que Philadelphie, Ithaque, Seattle, Santa Fe et Atlanta ont exploré une politique plus équilibrée entre la répression et le soutien des consommateurs de drogues illicites, à l'instar de la stratégie en matière de drogues à quatre piliers de Vancouver, qui a été inspirée par les politiques européennes locales et nationales.

Mais maintenant que l'administration Biden modifie la politique en matière de drogue pour le mieux, on espère que les Etats-Unis se feront les champions d'une transition vers des politiques de réduction des risques au niveau international. Au cours de la dernière décennie, le financement national et international de ces services s'est réduit, couvrant à peine 5 % des besoins mondiaux estimés. Une plus grande attention devrait être accordée aux expériences de pays comme la Suisse, qui ont massivement investi dans la réduction des risques et réduit à la fois la taille de sa population de consommateurs de drogues injectables et le taux de transmission du VIH.

Malheureusement, les pays où les services de réduction des risques sont limités ou carrément interdits sont les leaders et les moteurs de la propagation mondiale de l'hépatite, de la tuberculose et du VIH. Tout comme l'Amérique est l'un des plus grands contributeurs mondiaux au traitement et à la prévention du VIH/SIDA, l'Amérique doit maintenant aider à éloigner le monde des stratégies répressives en matière de drogues qui ont échoué.

Les deux problèmes sont étroitement liés. Les Etats-Unis ont investi 85 milliards de dollars dans la riposte mondiale au VIH/sida depuis 2003, sauvant des millions de vies. Mais la politique en matière de drogue doit également changer si nous voulons éliminer le VIH en tant que me-

nace mondiale pour la santé publique. Tant que les personnes qui consomment des drogues adoptent des modes de consommation dangereux, comme le partage répété de seringues parce qu'elles n'ont pas accès à des services de réduction des risques, ou parce qu'elles ne veulent pas utiliser ces services par crainte de sanctions légales, le VIH continuera pour traquer nos sociétés.

Les Etats-Unis ont mené le monde dans la guerre contre la drogue, et maintenant l'Amérique doit nous aider à en sortir. La guerre contre la drogue ne réduit pas et ne peut pas réduire les dommages. Elle alimente des conséquences négatives et peut-être imprévues, et elle est obsolète face aux nouveaux défis et menaces. Le marché des drogues illégales s'adapte rapidement au XXIe siècle et à la quatrième révolution industrielle. La production de médicaments à base de plantes est de plus en plus en concurrence avec la production de drogues synthétiques très puissantes, plus proches de leurs consommateurs. Le marché illégal s'éloigne lentement de nos rues et se dirige vers des domaines cryptographiques directement liés à nos maisons.

Cinquante ans d'échec suffisent. Il est maintenant temps pour les Etats-Unis de diriger le monde vers une politique antidroge humaine, centrée sur les personnes et fondée sur des preuves pour le XXIe siècle.

Par Helen Clark, Olusegun Obasanjo et Ricardo Lagos

Helen Clark, ancienne première ministre de Nouvelle-Zélande (1999-2008) et administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, est commissaire de la Commission mondiale sur la politique en matière de drogue.

Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria (1976-79, 1999-2007), est commissaire de la Commission mondiale sur la politique en matière de drogue.

Ricardo Lagos, ancien président du Chili (2000-06), est commissaire de la Commission mondiale sur la politique en matière de drogues.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

A LES CÔTES EN LONG	SPONSOR	CHÂSSIS	OSEILLE	VOUS COUPE LE SOUFFLE	MORTE À CAUSE D'UN ARTISTE	DÉSAVANTAGE EN TRANSE	ROUBLARDS
ITINÉRANTE							MUSE
POULIE			DISSÉMINÉES				
COTERIE			MLISE				
				EN VENTE LETTRES DE NIMES		ÂGE CÉRÉMONIES	
PONTE						EN LORSE DONNE L'EXEMPLE	
LETTRES DE SAND		ÉMINENT					BAUDET
FIN D'ANNÉE		MAUVAIS TABLEAU		SORT DU SOMMEIL	HISSENT		SANS LIMITES
TOUT À FAIT AU BOUT		NUE CHEZ LE POÈTE				FORME D'ÊTRE LANCÉE	
						AIGRE	EN BERNE RAPPORT
RETOUR À LA VIE	SAISON	DADAIS		PRÉNOM FÉMININ		EN ALSACE	CIEL
AU CHANT DU COQ				LETTRES DE CONCOURS		CHOÏSI	
BOLURRE LES CÔTES				FORME D'ÊTRE		DÉVÊTUE	

Solution mots flechés d'hier

LONGUE	AV	CHASSE	DE SA	PLANTE	ONCE	GUINE	A	R	TOUTE
LA	OC	C	C	I	D	E	N	T	A
LA	M	I	N	U	I	T	B	I	S
LA	M	A	N	G	O	U	S	T	E
LA	I	O	G	I	R	L	E	C	A
LA	A	S	E	R	E	R	E	R	I
LA	E	X	C	E	N	T	R	I	Q
LA	G	R	I	L	E	A	U	U	
LA	A	P	B	E	S	A	C	E	
LA	T	R	I	E	A	U	T	A	H
LA	H	I	E	R	A	R	C	H	I
LA	O	V	G	A	U	V	U	L	E
LA	N	E	C	E	S	S	A	I	R

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue de E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

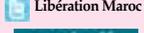
Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma


Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I				■						
II										
III										
IV				■			■			
V	■							■		
VI									■	
VII				■			■			
VIII	■							■		
IX					■					
X										

HORIZONTALEMENT.

- I. Temps des fêtes. - Insecte vivant sur le chêne.
- II. Refuge près de la mer (2 mots).
- III. Arbre fruitier chez le voisin du dessus ?
- IV. Elles suivent un Titi. - Rad. - Montagne en Crète.
- V. Vit la caravane passer. - Petit saint.
- VI. Signera avec un nouvel occupant.
- VII. Rivière d'Asie. - Pascal. - Réveille-matin.
- VIII. Moments de déclin. - Petit cours.
- IX. Vous en général. - Crue. X. Es surpris.

VERTICALEMENT.

- 1. Ville des Pays-Bas et traité.
- 2. Prêtre. - Article arabe. - Objet de convoitise.
- 3. Manque de vision des choses.
- 4. Chiffre. - Son de bande. - Elle surveille la santé.
- 5. Ni debout ni assises.
- 6. Concurrent d'un Bibendum.
- 7. Du temps pour souffler. Argon. - Ancienne pièce.
- 8. Chiffre de vieille pendule. - Actinium. - Volume de bois.
- 9. Ville de Grande-Bretagne. - Lisière.
- 10. Instables.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	B	O	N	A	P	A	R	T	E	■
II	■	B	O	N	A	P	P	A	R	T
III	B	O	N	A	P	A	R	T	E	■
IV	A	L	■	G	A	I	■	A	S	A
V	L	E	U	R	■	S	U	N	■	N
VI	L	■	N	A	P	O	L	E	O	N
VII	A	L	I	M	E	N	T	■	R	A
VIII	D	O	■	M	U	S	I	C	A	L
IX	E	F	F	E	L	■	M	U	L	E
X	S	T	O	■	S	T	E	L	E	S

Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
			8	6	9	5	2		4		6			8				
	6					8	3				8				6		3	
1		5	2				9			9	3			6		2		4
		8	7		1	4					5	1		4				
			6				4			8								2
				8	2		7	9				2		3			7	
		3				1	5		2	7	5		3			4	9	
		4	5					3		4	2				7			
8		2	3	7	9	1						4				2		
Difficile									Expert									
8			2			3				5								8
5			3		6				7	6	4	7				5	1	
	9				1							7			6			
	7		9				2			7	3				9			
		8						4					4		7			
			1			7		8					2				3	7
				6				7					9			4		
1			7		9				6	3	5				4		8	6
		8			5				4	8								3

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
7	3	1	6	8	5	2	4	9	6	9	2	4	8	5	3	7	1
5	8	2	3	9	4	6	7	1	1	8	3	7	9	2	4	6	5
9	4	6	7	2	1	3	5	8	5	4	7	1	3	6	9	8	2
8	9	4	1	3	2	7	6	5	8	7	5	3	6	4	1	2	9
1	5	3	4	7	6	8	9	2	4	6	1	8	2	9	7	5	3
2	6	7	9	5	8	1	3	4	3	2	9	5	7	1	8	4	6
4	1	9	8	6	3	5	2	7	7	1	6	2	4	3	5	9	8
3	2	8	5	4	7	9	1	6	2	5	4	9	1	8	6	3	7
6	7	5	2	1	9	4	8	3	9	3	8	6	5	7	2	1	4
Difficile									Expert								
1	5	8	7	6	2	4	3	9	2	8	4	6	5	7	9	3	1
7	2	4	9	3	1	8	5	6	6	9	1	2	8	3	5	4	7
3	6	9	8	4	5	2	1	7	3	7	5	9	1	4	6	2	8
4	8	3	6	2	7	1	9	5	1	3	8	5	9	2	7	6	4
5	1	6	4	9	8	3	7	2	5	4	7	8	3	6	1	9	2
2	9	7	5	1	3	6	4	8	9	2	6	7	4	1	3	8	5
9	7	2	3	8	4	5	6	1	8	5	2	3	7	9	4	1	6
6	4	1	2	5	9	7	8	3	4	6	9	1	2	5	8	7	3
8	3	5	1	7	6	9	2	4	7	1	3	4	6	8	2	5	9

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc obtient l'agrément de son OPCI «Immovert placement»

Dans le cadre de sa stratégie globale et de gestion dynamique et optimale de son patrimoine immobilier, le Groupe Crédit Agricole du Maroc obtient l'agrément de l'Autorité marocaine du marché des Capitaux (AMMC) pour son premier OPCI «Immovert placement».

L'obtention de cet agrément fait suite à la création et la structuration par le Groupe Crédit Agricole du Maroc de son premier fonds OPCI après approbation de son Conseil de Surveillance en date du 5 décembre 2019.

Ce point d'étape important s'inscrit dans la lignée de la stratégie menée par le Crédit Agricole du Maroc en ce qui concerne la gestion dynamique de son patrimoine immobilier. En effet, anticipant les évolutions réglementaires, la banque avait déjà réalisé deux opérations de titrisation d'actifs immobiliers en 2013 et 2015 pour près d'un milliard de dirhams. Ces dernières avaient permis à la banque de recourir au marché des capitaux à des taux compétitifs tout en optimisant les ratios prudentiels et la gestion du bilan.

Accordant depuis toujours une importance capitale à la gestion active de son portefeuille immobilier, le Groupe bancaire s'est ainsi engagé dans une démarche continue de dynamisation des actifs immobiliers avec pour finalité de veiller à ce que les actifs immobiliers contribuent en permanence et de manière optimale aux objectifs stratégiques fixés par la banque.

Ce premier OPCI de la Banque verte revêt la forme d'une société de placement immobilier « SPI » lancée avec l'apport de plusieurs actifs immobiliers (agences bancaires, plateaux de bureaux et centres de formation) d'une valeur globale de plus de 500 millions de dirhams.

Ces biens immobiliers, aujourd'hui propriétés du Groupe Crédit Agricole du Maroc, seront cédés aux institutionnels, en contrepartie d'un bail de longue durée avec la banque et ses filiales.

Cette opération vise à améliorer encore plus l'optimisation de la gestion des biens immobiliers du Groupe tout en bénéficiant d'un rendement et d'un régime fiscal attractif en cas de transfert de biens immobiliers aux fonds créés.

Enfin, le Groupe Crédit Agricole du Maroc ambitionne d'enrichir et d'élargir son portefeuille d'OPCIS à travers le lancement d'autres fonds, confirmant ainsi la gestion dynamique de son patrimoine immobilier comme axe stratégique de développement d'optimisation et de rentabilité.

Stabilisation du rythme de progression de plusieurs branches d'activité

La reprise de l'activité dans plusieurs secteurs de l'économie mondiale entraînerait dans son sillage le redémarrage des programmes d'investissement-emploi et le regain de vigueur des échanges mondiaux de biens et services, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Une évolution qui profitera au Maroc où, « outre les résultats très positifs de la saison agricole, le déploiement accéléré de la campagne nationale de vaccination a rendu possible pour les pouvoirs publics de procéder à des actions d'assouplissement plus prononcées, profitant particulièrement à certains secteurs vitaux, comme le tourisme et le transport », a indiqué la DEPF.

Des actions qui viendraient conforter et amplifier les retombées attendues des mesures de relance de l'activité initiées précédemment, a soutenu ce département relevant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Dans sa note de conjoncture du mois de juin (N° 292), la



DEPF a estimé que « cela serait opportun pour favoriser le regain de confiance des opérateurs et insuffler un nouvel élan à la croissance économique, surtout à un moment où le Maroc est en train de préparer la mise en œuvre de son nouveau modèle de développement ».

S'il est acquis que l'état de l'économie mondiale s'améliore, à la faveur notamment des avancées enregistrées en matière de vaccination contre la pandémie de Covid-19, au niveau national, il apparaît déjà comme certain que « plusieurs branches d'activité ont réussi, au cours de cette année, à stabiliser leur rythme de progression et pour certaines à retrouver leur dynamisme d'activité d'avant la crise », a-t-elle affirmé.

En effet, selon son analyse, le redressement de l'activité économique est perceptible notamment au niveau des secteurs des mines, du BTP, de l'énergie électrique et de certaines branches du secteur industriel.

Très affecté par la pandémie de Covid-19, le secteur touristique devrait se remettre aussi de son effondrement dès lors que « la reprise s'annonce positive, comme en témoigne la vigueur des flux de réservations hôtelières, des tou-

ristes nationaux et étrangers, suite à l'assouplissement des mesures sanitaires et la reprise des vols de et vers le Maroc », a relevé la DEPF.

Les nouvelles sont également bonnes du côté de la demande intérieure dont les baromètres augurent d'un regain de vigueur de la consommation des ménages, bénéficiant de l'orientation favorable des revenus et la résilience des transferts des MRE, a-t-elle poursuivi.

Et ce n'est pas tout. Comme l'a expliqué la DEPF dans sa note, « les mesures prises en termes de mobilisation de capacité aérienne et maritime à des tarifs réduits en faveur des MRE seraient de nature à relancer l'activité touristique et récréative, et à booster la demande de consommation d'une manière générale ».

L'autre signe encourageant est le redressement des importations de biens d'équipement et l'atténuation du rythme de baisse des crédits à l'équipement.

Dans le même élan, il a été constaté un net raffermissement des exportations (+22,3%) plus important que celui des importations (+10,7%) à fin avril, a noté la DEPF soulignant un contexte de reprise progressive de plusieurs

branches d'activités exportatrices.

« Ces évolutions se sont (ainsi) traduites par un allègement du déficit commercial de 4,2% et une amélioration du taux de couverture de 5,9 points », souligne-t-on de même source.

En ce qui concerne les finances publiques, il apparaît que « l'exécution de la loi de Finances 2021 à fin mai fait ressortir une atténuation du déficit budgétaire de 3,1%, qui s'est situé à 25,1 milliards de dirhams », a noté la DEPF.

Cette variation est attribuée particulièrement à la hausse assez soutenue des recettes ordinaires (+8%) et à l'accroissement modéré des dépenses ordinaires (+0,7%), a-t-elle expliqué.

Sur le financement de l'économie, la note de conjoncture fait état de la modération du rythme de croissance des crédits bancaires qui se sont situés à +2,9% au quatrième mois de 2021 contre +6,7% un an auparavant.

Souignons enfin la poursuite de la tendance haussière des indices MASI et MADEX à fin mai 2021, qui ont atteint respectivement 7,3% et 7,2% par rapport à fin décembre 2020.

Alain Bouithy

Le redressement est perceptible au niveau des secteurs des mines, du BTP, de l'énergie électrique et de certaines branches du secteur industriel

Yassir Maroc signe un accord de coopération avec Huawei

Yassir Maroc a annoncé la signature, mercredi dernier, d'un accord de coopération avec Huawei, portant sur l'intégration de ses applications dans les smartphones de Huawei.

"Yassir Maroc et Huawei viennent de conclure un accord de collaboration qui a pour objectif d'intégrer les applications de Yassir Maroc dans le Huawei AppGallery, qui figure dans le Top 3 mondial des boutiques officielles de télé-

chargement d'applications", indique l'entreprise dans un communiqué.

Huawei est l'une des marques de smartphones les plus vendues au Maroc, ajoute la même source, notant que cela permettra à Yassir Maroc de rester disponible et téléchargeable pour ses utilisateurs et prospects.

En plus de cela, plusieurs canaux de promotions sont prévus afin d'assurer une collaboration

360 mais aussi de permettre aux utilisateurs de smartphones Huawei de profiter des meilleures applications sur son AppGallery.

"Nous souhaitons être au plus près de nos clients. Au Maroc, Huawei s'est imposé comme l'un des leaders des télécommunications. Cet accord nous permettra donc d'atteindre un nombre considérable de nouveaux utilisateurs et nous fera gagner une longueur d'avance face à la concurrence", a

affirmé, Rachid Moulay El Rhazi, directeur général de Yassir au Maroc, cité dans le communiqué. "C'est une collaboration qui portera bientôt ses fruits et qu'on espère développer à l'avenir", a soutenu M. Moulay El Rhazi.

Créée en 2017, Yassir Inc est une start-up américaine opérant dans le domaine des solutions mobiles innovantes. La startup a pour objectif de simplifier la vie des citoyens, d'où le nom arabe Yassir.



Baisse de 12,4% des exportations des produits de l'artisanat à Fès en 2020

La valeur des exportations des produits de l'artisanat de Fès a atteint plus de 57,99 millions de DH (MDH), en baisse de 12,4% par rapport à l'année précédente, selon la direction régionale de l'artisanat. Cette baisse est due aux répercussions de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur le secteur, qui a exporté en 2019 des produits d'une valeur de plus de 66,19 MDH, soit une hausse de 138% par rapport à l'année 2018, indique la direction régionale dans un rapport, présenté à l'occasion de la session ordinaire de juin du conseil préfectoral de Fès. Secteur clé de l'économie de Fès-Meknès avec près de 124.000 emplois, dont 80.000 dans la capitale spirituelle, l'artisanat a subi les effets néfastes du nouveau

coronavirus. A Fès, où des milliers de familles vivent des filières artisanales (64% de l'ensemble des emplois), le chiffre d'affaires du secteur a subi une baisse estimée à 1,675 milliard de DH pendant la période de confinement, consécutive à un recul de 68% des exportations, selon des chiffres du comité de veille économique de Fès-Meknès (CVE-FM). La crise a causé la cessation par plus de 87.000 artisans d'art et de production, dont les 36.000 que compte la médina, de leurs activités, la suspension des importations des matières premières et l'exportation des produits finis et le recul de la commercialisation à cause de l'annulation des foires nationales et internationales dédiées à l'artisanat.

AWB désignée parmi les meilleurs laboratoires d'innovation financière

Attijariwafa bank (AWB) a été désignée parmi les meilleurs laboratoires d'innovation financière à l'échelle mondiale dans le classement "The Innovators 2021", du prestigieux magazine américain Global Finance.

Référence internationale dans le domaine de l'actualité financière, ce classement récompense pour la 4e édition les innovations prônées, lancées et introduites par les institutions, les laboratoires et autres fintechs dans les sept régions du monde, indique la banque dans un communiqué.

Et d'ajouter que les rédacteurs en chef du mensuel anglo-saxon, avec la contribution d'experts du secteur, reconnaissent cette année Wenov by Attijariwafa bank, l'entité du groupe entièrement dédiée à l'innovation, comme une marque de référence dans le déploiement d'instruments d'innovation et entrepreneurial innovant permettant le développement de solutions bancaires ainsi que de nouvelles tech-

nologies et infrastructures numériques des plus inclusives, rapporte la MAP. "La révolution numérique n'en est qu'à ses débuts et des équipes du monde entier travaillent actuellement pour concrétiser l'avenir avec de nouvelles idées", a déclaré Joseph D. Giarraputo, éditeur et directeur éditorial de Global Finance, cité dans le communiqué.

Et d'affirmer "qu'ils soient fondés par une banque, une université, un consultant ou une ONG, les laboratoires d'innovation financière de la liste annuelle de Global Finance sont le lieu d'incubation des solutions de demain".

De son côté, Hassane El Bedraoui, directeur général adjoint du groupe Attijariwafa bank, en charge du Pôle transformation, innovation, technologies et opérations a indiqué que suite à cette consécration, "nous sommes très honorés de la nomination" de "Wenov by Attijariwafa bank" parmi l'un des meilleurs laboratoires d'innovation financière au monde par le prestigieux Global Finance Magazine. Cette entité, pleinement dédiée à l'innovation, offre au groupe Attijariwafa bank une capacité unique d'exploration, d'expérimentation et d'ouverture permettant de concevoir et de prototyper des expériences bancaires innovantes et de construire la banque de demain, a-t-il fait valoir.

Et d'ajouter que "la distinction d'aujourd'hui témoigne de la pertinence de la vision de notre président qui fait de l'innovation un axe stratégique et emblématique d'Attijariwafa bank et un véritable levier de création de valeur aussi bien pour la banque que pour son éco-



système marocain et africain".

La branche "WeLab", véritable laboratoire technologique, accélère le développement de nouveaux concepts technologiques innovants et à forte valeur ajoutée business en réalisant des POCs (Proofs Of Concept - preuves tangibles qu'un produit ou un service potentiel peuvent fonctionner) tout en s'appuyant sur les talents internes, femmes et hommes, d'Attijariwafa bank. Des branches et instruments supplémentaires, à l'instar de "Smart Up & Ideation", "WeDesign" et "WeCulture" sont déployés pour imaginer, designer l'expérience bancaire de demain via des approches disruptives de type Des-

ign Thinking, Lean Startup etc.

Ces instruments ont également pour mission de stimuler la créativité des collaborateurs grâce à un florilège de programmes d'acculturation. Ils se font dans une tonalité ouverte et partenariale avec l'écosystème d'incubateurs, startups, universités, acteurs institutionnels.

A ce jour, l'entité "Wenov" by Attijariwafa bank, portée par une équipe d'entrepreneurs passionnés et engagés qui développent en continu des dispositifs d'innovation, a collaboré avec 120 start-up, délivré une centaine de POCs et signé plusieurs partenariats stratégiques avec son écosystème national et international.

Sur le corridor start-up, en l'occurrence, le financement a été possible grâce à des partenariats établis avec des incubateurs ou accélérateurs comme CEED, le Centre marocain pour l'entrepreneuriat. "Wenov" travaille également avec des universitaires pour encadrer des étudiants et incuber leurs projets autour de thématiques d'intelligence artificielle, de blockchain, d'Internet Of Things, etc.

Faisant de l'innovation un levier stratégique et une valeur intrinsèque pour relever les nombreux défis de son environnement, AWB a ainsi amplifié depuis quelques années les actions innovantes en interne et en externe.



**Wenov
by Attijariwafa
bank,
une marque
de référence**

Nécessité d'investir en infrastructures pour renforcer le commerce interafricain

Les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont appelés à investir davantage dans les infrastructures transfrontalières dans le but de renforcer le commerce intrarégional, a affirmé récemment l'économiste Youssef El Jai.

L'objectif est de mettre en place des pôles internationaux transfrontaliers, impliquant l'ensemble des acteurs multilatéraux, à même de surmonter les problèmes liés au commerce intrar-

gional qui reste aujourd'hui relativement faible, a souligné M. El Jai qui était l'invité de l'émission bimensuelle du Policy Center for the New South (PCNS) "Africafé".

Il s'agit notamment de mettre en place des ports de grande envergure et d'autoroutes modernes qui faciliteront le transit entre différents pays, a-t-il précisé, expliquant que ce momentum offert par la pandémie, où les pays sont en train de réfléchir à une relocalisation et donc une reconstruction des chaînes de valeur

mondiales, est une opportunité à saisir, rapporte la MAP.

Les pays de la CEDEAO ont intérêt à s'insérer dans cette démarche et ce partenariat stratégique conditionné par un transfert de technologies, a-t-il relevé, notant que le défi majeur est le renforcement de l'intégration économique de cette zone.

Evoquant la question de l'Eco, cette monnaie commune qui devrait couronner le processus d'intégration économique de la CEDEAO en 2020, l'expert a cité

deux éléments qui ont empêché l'atteinte de cet objectif ; à savoir la réticence de certains pays qui ne sont toujours pas sûrs de la structure de cette future union monétaire, outre les effets de la pandémie qui auraient empêché le bon fonctionnement de toute union monétaire du fait que tous les pays n'ont pas tous subi les mêmes répercussions.

Concernant le problème de la dette extérieure de ces pays, M. El Jai a indiqué qu'aujourd'hui, le G20 a lancé une initiative en

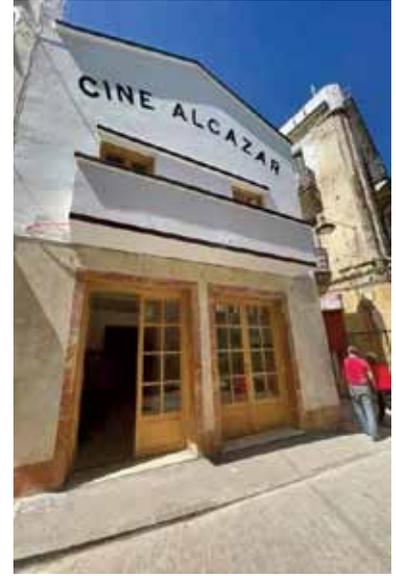
créant un cadre commun de gestion des défauts de paiement sur la dette souveraine, faisant observer que cette initiative concerne plusieurs pays de la CEDEAO, dont deux ayant déjà eu recours à ce mécanisme.

Et de conclure que la CEDEAO est une opportunité économique et une communauté à fort potentiel qui offre beaucoup d'opportunités pour le développement des pays de l'Afrique de l'Ouest mais aussi pour l'ensemble du continent.

Art & culture

Bonne nouvelle pour les cinéphiles tangérois

Alcazar renaît de ses cendres



Propriété de la ville de Tanger depuis plus de dix ans, la célèbre salle de cinéma Alcazar retrouve un second souffle. Après avoir été laissée à l'abandon pendant plusieurs années, elle a enfin pu être réhabilitée grâce à un programme de restauration des cinémas, dans le cadre d'un projet global de réhabilitation et de valorisation de la médina de Tanger.

Pour redonner à la salle son originalité et sa personnalité et pour inscrire l'ensemble du projet dans l'histoire du lieu, la réhabilitation a porté sur la restructuration et la requalification des espaces intérieurs de la salle, du plateau scénique, de la régie, et le réaménagement des espaces d'accueil.

Inauguré en 1919, Alcazar constituait, aux côtés des salles Capitole et Vox, un repère indispensable des cinéphiles tangérois. Considéré à la fois comme un lieu de culture charismatique et un pilier du patrimoine architectural de Tanger, sa restauration constitue aujourd'hui une restitution réelle de la mémoire de la ville.

Ce n'est pas un hasard que les salles de cinéma occupaient habituellement une place de choix aux centres villes. L'attrait du cinéma hollywoodien faisait de ces salles un lieu culturel et économique des plus importants. Tout comme l'ouverture d'un cinéma enrichissait le centre ville au début des années 1920, la remise en fonction d'une ancienne salle pourrait s'avérer un atout ma-

jeur pour la revitalisation économique de la Médina.

Il faut dire que les grandes salles de cinéma et les centres d'art récents misent aujourd'hui sur des équipements audio-visuels et techniques sophistiqués où l'on porte moins attention à l'emplacement et l'aspect esthétique. Les villes salles possèdent, quant à elles, ce double avantage d'être bien situées et d'être dotées d'un caractère architectural très attrayant.

Dans un entretien que l'ancien directeur du CCM, le regretté Noureddine Sail avait accordé à la MAP en marge du Festival national du film, il avait souligné que «cette salle est un témoignage réel de l'aventure cinéphilie et du 7ème art dans la ville

de détroits». «Alcazar est le cœur battant du cinéma à Tanger en plus de la salle Vox», avait-il précisé. Cette salle obscure, a été, pour lui, la première école et université cinématographique aux côtés du «Capitole» et du «Vox», précisant qu'il a lui-même fait la découverte du cinéma international à Alcazar et des films égyptien au «Vox».

Aujourd'hui, la réhabilitation de cette salle mythique peut servir différents objectifs: fournir une salle de spectacles ou uniquement une salle de projection de films, comme elle peut aussi accommoder des écoles d'art (théâtre, danse, chant, etc.), et des associations qui y tiendront leurs congrès, réunions et conférences.

Mehdi Ouassat

Hind Joudar : Chaque création est influencée par l'histoire et l'identité de l'artiste

Mme Hind Joudar, fondatrice de l'Oriental Fashion Show (OFS), a accordé un entretien à "M24", Chaîne d'information en continu de l'Agence Marocaine de Presse (MAP), dans lequel elle est revenue sur la vocation et les nouveautés de la 37ème édition de l'OFS, ainsi que sur la place du caftan marocain dans la haute couture mondiale.

Dans un monde profondément polarisé, l'Oriental Fashion Show offre un harmonieux mariage entre tout ce qui est beau à l'Orient et à l'Occi-

dent. Quelle est la vocation de cet événement ?

L'Oriental Fashion Show fête cette année ses 15 ans. Je crois que sa vocation n'est pas seulement de faire rencontrer l'Orient et l'Occident à travers la mode, mais aussi à travers l'histoire, qui se situe au cœur même de la démarche de cet événement qui s'est internationalisé au fil des années. Il a toujours été question à travers ma quête auprès des stylistes et des designers de trouver la passerelle historique et artisanale entre le Maroc et les autres pays où l'OFS a été orga-

nisé.

L'authenticité et la modernité ont été constamment présentes dans mes différents défilés pour ne pas dire dominantes. Chaque créatrice ou créateur vient avec sa propre identité et sa propre histoire qui influencent ses créations. Ces dernières sont le résultat de toute une histoire, mais également, le fruit d'une modernité qui apporte une nouvelle touche à la création ancestrale. J'espère que l'Oriental Fashion Show a su assurer cette alliance entre l'Orient et l'Occident. Il continuera évidemment dans le cadre de nos partenariats, sa mission sur laquelle, l'accent a été mis à chaque fois que nous déposons nos valises dans un pays hôte.

L'année dernière, vous avez organisé une "Fashion week digitale" sous forme d'une rétrospective en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19. Quelles sont les nouveautés de la 37ème édition après cette "période de réflexion" ?

L'année dernière a été marquée par notre édition digitale de l'Oriental Fashion Show. Un pas que nous avons osé et qui a été apprécié par tous. Une certaine démocratisation de la mode et des

défilés a été réalisée, puisque nous avons été suivis par les internautes des quatre coins du monde. Cette année, nous nous sommes attelés à ce que nous organisons notre 37ème édition à Marrakech.

C'est un grand symbole pour moi de revenir au lendemain de l'ouverture des frontières pour célébrer dans mon pays le retour progressif à la vie normale ainsi que la créativité et la mode à Marrakech, surtout après une période qui a été dure pour nous tous compte tenu des restrictions sanitaires imposées.

L'édition de cette année a été marquée par un hommage posthume à feu Mohamed Al Sagher, grand homme de la coiffure arabe et internationale qui a toujours été le partenaire de l'OFS et qui a été malheureusement emporté par la Covid-19. Des hommages ont été également rendus aux actrices Laila Eloui et Ilham Shahin et le grand styliste égyptien Hany Elbehairy.

De grandes stylistes marocaines de la "haute couture", ainsi que des créatrices du prêt-à-porter ont fait des défilés au plaisir des amoureux du Fashion Show. De belles créations ont été ainsi au rendez-vous.

Dans un défilé haute-couture ayant associé la haute couture orientale et celle occidentale, le caftan marocain a brillé de toute sa splendeur. Quelle est la place de cette tenue originale marocaine dans la haute couture mondiale ?

L'Oriental Fashion Show a vu le jour après une longue réflexion et recherche sur le caftan qui est une grande composante du patrimoine de la grande couture orientale. Aujourd'hui l'OFS est devenu une "Label" à part entière et je confirme que le Caftan, pièce maîtresse de cet événement et qui jouit de l'amour et de la considération des stylistes et des designers du monde entier, a pu acquérir ses lettres de noblesse, grâce au travail fabuleux qu'effectuent les artisans en termes de broderie, de finesse, de travail et de choix de tissus. Le Caftan impose le respect.

D'ailleurs, lors de la première édition des Oriental Fashion Awards à l'UNESCO, le Caftan a connu bien des louanges ce qui a été révélateur de la grandeur de ce patrimoine, d'autant plus qu'il s'agit d'un haut lieu de la préservation du patrimoine et de la reconnaissance de la créativité des artisans à travers le monde.



En sélection à cannes, Ellocchio recevra une palme d'or d'honneur

Le cinéaste italien Marco Bellocchio présentera son prochain long-métrage, le documentaire «Marx peut attendre», au Festival de Cannes (6 au 17 juillet), qui lui remettra une Palme d'Or d'honneur pour cinq décennies de carrière.

Cette distinction, attribuée dans le passé à Jane Fonda, Jean-Paul Belmondo ou encore Agnès Varda, salue le parcours d'un "grand maître du cinéma italien" qui est à la fois "un cinéaste, un auteur et un poète", a souligné le délégué général du Festival de Cannes Thierry Frémaux dans un communiqué.

Son documentaire, sélectionné dans la nouvelle section Cannes Première, destinée à des réalisateurs confirmés, Marco Bellocchio revient sur le suicide du frère jumeau du réali-

sateur, à l'âge de 29 ans.

Cinéaste engagé, auteur de films dénonçant la religion ou l'armée, Marco Bellocchio est aujourd'hui âgé de 81 ans. Il "ne s'est jamais vraiment remis" de cette tragédie intime, "à la fois source de culpabilité et d'inspiration", et mélange dans son documentaire extraits de ses films et conversations avec ses proches, précise le Festival. "Eternal contestataire", auteur d'un premier film devenu un classique de la révolte de la jeunesse, «Les Poings dans les poches» (1965), Marco Bellocchio sera également l'un des deux grands noms du cinéma à recevoir cette année une Palme d'Or d'honneur, avec l'actrice et réalisatrice américaine Jodie Foster.

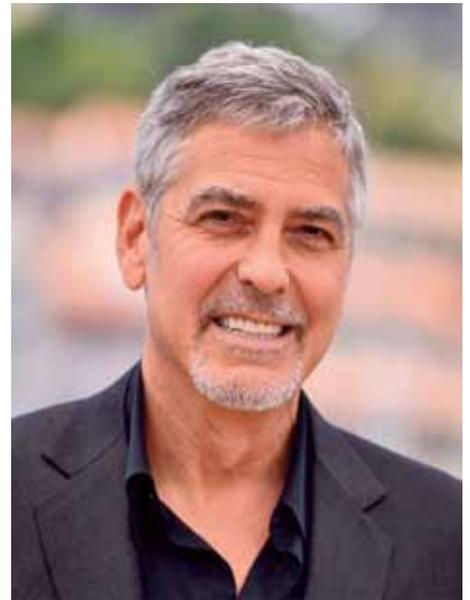
Marco Bellocchio est un habitué de Cannes, régulièrement sélectionné

à Cannes, avec Henri IV, le roi fou en 1984 ou plus récemment Le Traître (2019), sur un repent de la mafia. Il a également présenté sur la Croisette (Quinzaine des réalisateurs) Le Diable au corps (1986), dont les scènes très crues avaient mis en émoi les festivaliers, et en 2009 "Vincere" (2009), fresque historique sur la montée du fascisme en Italie et la vie de Mussolini, vue à travers les yeux de sa maîtresse. Il avait reçu en 2011 un Lion d'Or d'honneur à Venise.

"Depuis toujours, Marco interroge les institutions, les traditions, l'histoire intime et collective. À chacune de ses oeuvres, presque involontairement, tout du moins le plus naturellement possible, il révolutionne l'ordre établi", a salué le président du festival Pierre Lescuré dans un communiqué.

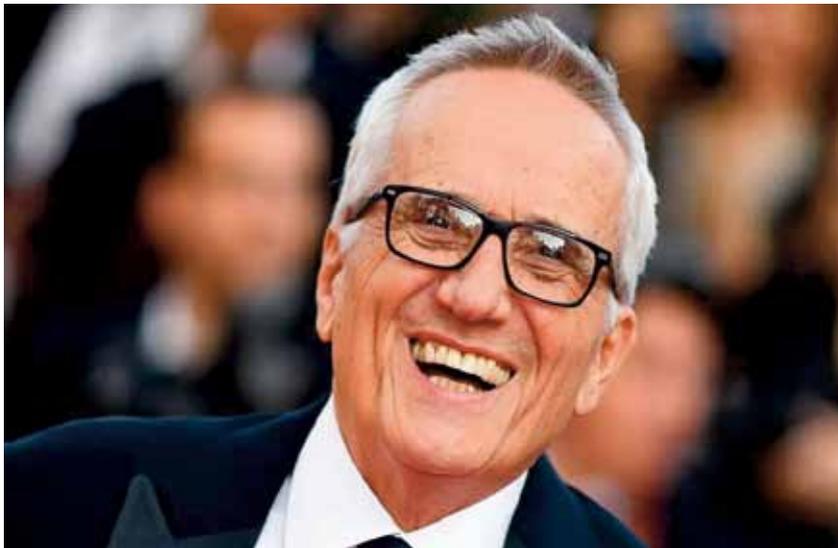
Bouillon de culture

George Clooney



George Clooney et d'autres stars d'Hollywood ont annoncé lundi le lancement d'un programme éducatif destiné à préparer des lycéens de Los Angeles, défavorisés ou issus de minorités, à intégrer les métiers du cinéma.

Ce programme, qui sera parrainé par Clooney lui-même, Eva Longoria ("Desperate Housewives") ainsi que Don Cheadle (le super-héros War Machine de la saga Marvel), débutera à la rentrée 2022 et s'adressera initialement à des adolescents de 14 à 16 ans, scolarisés dans un lycée du centre-ville de Los Angeles. Il a vocation à être étendu à d'autres établissements scolaires publics de la ville. "Notre but est de mieux refléter la diversité de notre pays. Cela implique de commencer tôt", lance George Clooney dans un communiqué annonçant la création d'un établissement qui portera ce projet, l'école Roybal de production de cinéma et de télévision. "Cela signifie la création de programmes au lycée pour enseigner aux jeunes gens les techniques de caméra, de montage, d'effets visuels, de son, et toutes les opportunités de carrière que cette industrie peut offrir", explique l'acteur.



"Le Feu qui forge", une exposition collective à Casablanca

L'Atelier 21 célèbre l'apport de Mohamed Melehi dans le champ des arts plastiques

La galerie d'art L'Atelier 21 accueille, du 22 juin au 30 juillet prochain, une exposition collective intitulée «Le Feu qui forge», qui célèbre l'apport de Mohamed Melehi (1936-2020) dans le champ des arts plastiques au Maroc.

21 artistes participent à cette exposition à travers des œuvres liées à l'univers plastique de Mohamed Melehi.

Commissaire de ladite exposition, Salma Lahlou a expliqué sa démarche en ces termes : « Dans le cadre de l'invitation qui m'est faite par L'Atelier 21 de penser une exposition collective à partir de l'œuvre de Mohamed Melehi, j'ai voulu me concentrer sur la radicalité de son écriture plastique et les revendications esthétiques qu'elle soulève. Car Melehi, en libérant la forme et la pensée, a créé un modèle. Ce modèle, je souhaite en faire une maieutique. »

Le parcours pluridisciplinaire de Melehi implique de multiples champs d'intervention (action d'engagement, documentaire, éducation, urbanisme) et de nombreux genres artistiques (peinture, photographie, sculpture, architecture, design), souligne la galerie dans un communiqué.

Dans le cadre de cette exposition, il a été convenu que chaque artiste invité devrait faire valoir dans une œuvre à l'égard de Melehi une dette, une proximité, une correspondance voire une discordance, a selon la galerie qui rappelle de même source que l'artiste peintre a laissé sa marque sur l'art plastique moderne au Maroc et dans d'autres territoires.

En effet, à en juger par la qualité et le nombre des artistes participant à cette exposition, « on se rend compte que l'héritage laissé par cet artiste cet artiste est un stimulant qui invite constamment à la création », comme l'a noté la galerie.

Prennent part à cette exposition, les artistes Saïd Afifi, Zainab Andalibe, Daoud Aoulad-Syad, Nassim Azarzar, Mustapha Azeroual, Fouad Bellamine, Yasmina Benabderrahmane, M'barek Bouhchichi, Khalil El Ghrib, Safaa Er-ruas, Mohssin Harraki, Maria Karim, Fatima Mazmouz, Najia Mehadji, Houssein Miloudi, Lamia Naji, Abdelkébir Rabi', Batoul S'Himi, Hossein Talal, Eric Van Hove et Abderrahim Yamou.

El Mehdi Belatik (stagiaire)





100.000 morts en Colombie *Cuba vante l'efficacité de son vaccin*



L'Amérique latine a vécu lundi une journée contrastée: la Colombie a franchi le seuil des 100.000 morts liées à l'épidémie de coronavirus et Cuba a dévoilé des chiffres élevés d'efficacité pour son candidat-vaccin Abdala, le premier de la région. Alors qu'une embellie sanitaire a permis à certains pays dans le monde comme la France et le Japon d'assouplir leurs mesures anti-Covid, l'épidémie redouble ailleurs, notamment en Russie, en Indonésie et au Brésil.

La Colombie, elle, a dépassé lundi le nombre de 100.000 morts et enregistré un nouveau record de décès en 24 heures avec plus de 600 morts, a indiqué le ministère de la Santé.

Proportionnellement à sa population, le pays de 50 millions d'habitants est le quatrième pays déplorant le plus de décès dus à la pandémie en Amérique latine et dans les Caraïbes, et le sixième avec le plus d'infections, selon un décompte de l'AFP. "Plus de 10.000 morts auraient pu être évitées si nous n'avions pas eu ces rassemblements au cours des six ou sept dernières se-

maines", a affirmé le président colombien Ivan Duque dans une déclaration publique, en référence aux trois semaines de manifestations contre son gouvernement.

A l'inverse, Cuba, l'un des pays les moins touchés de la région avec moins de 170.000 cas dont 1.170 décès pour 11,2 millions d'habitants, s'est félicité lundi que son candidat-vaccin Abdala affiche une efficacité supérieure à 90% contre la maladie. "Abdala, candidat-vaccin de Cuba du CIGB, montre une efficacité de 92,28% au bout de trois doses", a annoncé sur Twitter le groupe pharmaceutique d'Etat BioCubaFarma, dont dépend le Centre d'ingénierie génétique et biotechnologique (CIGB).

Abdala, en phase finale d'essais cliniques, doit recevoir l'autorisation officielle des autorités cubaines fin juin ou début juillet, mais la vaccination d'une partie de la population a commencé dès mi-mai.

La nouvelle a été annoncée en personne au président Miguel Diaz-Canel, qui s'est ensuite félicité sur Twitter: "Frappés par deux pandémies

(le Covid et le blocus), nos scientifiques de l'institut Finlay et du CIGB ont surmonté tous les obstacles et nous ont donné deux vaccins très efficaces: Soberana 2 et Abdala".

Samedi, l'institut Finlay de vaccination avait annoncé 62% d'efficacité, après l'injection de deux de ses trois doses, pour son candidat Soberana 2, qui doit aussi recevoir le feu vert officiel d'ici peu.

Leur prochaine approbation fera d'eux les premiers vaccins anti-coronavirus développés et produits en Amérique latine, malgré les difficultés dénoncées par les chercheurs en raison de l'embargo américain, en vigueur depuis 1962 et renforcé sous l'administration Trump.

Le gouvernement cubain, qui veut vacciner d'ici août 70% des habitants et la totalité avant la fin de l'année, dit être en contact avec plus de 30 pays au sujet de ses candidats-vaccins.

Le pays, même s'il reste peu touché par la maladie, est confronté à une forte résurgence de la maladie, avec un nouveau record de cas quotidiens lundi (1.561).

De son côté, l'Afrique du Sud a annoncé lundi la première étape pour doter le continent d'une capacité de production de vaccins anti-Covid, mais il faudra du temps pour concrétiser le projet et en attendant "les gens continuent de mourir", a mis en garde le président Cyril Ramaphosa.

Par contraste, plusieurs pays européens vivent désormais une nette amélioration sur le front sanitaire. Ainsi l'Italie, l'un des pays européens les plus touchés par la pandémie, s'apprête à mettre fin à l'obligation de port du masque à l'extérieur. "A partir du 28 juin, nous mettons fin à l'obligation du port du masque à l'extérieur", a annoncé sur son compte Facebook le ministre de la Santé Roberto Speranza, en précisant que cette décision s'appliquerait aux régions classées en "zone blanche", où la propagation du virus est la plus faible, soit actuellement toute l'Italie sauf la petite Vallée d'Aoste, dans le nord.

Cette annonce est intervenue après un avis favorable en soirée du "Comité technico-scientifique", qui conseille le gouvernement sur la pandémie,

et alors que l'Italie a enregistré lundi seulement 21 décès et 495 nouveaux cas de contagion en l'espace de vingt-quatre heures. Certaines régions n'ont enregistré aucun mort.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a lui annoncé lundi la levée le 1er juillet du couvre-feu nocturne et de celui appliqué la journée du dimanche, son pays enregistrant une baisse du nombre de cas et accélérant la campagne de vaccination.

Mais alors que l'Europe a décidé de rouvrir ses frontières aux Américains, les Etats-Unis restent eux barricadés et refusent de donner le moindre calendrier sur une éventuelle levée des interdictions d'entrée, en vigueur souvent depuis 15 mois.

"Nous sommes impatients de voir les voyages transatlantiques reprendre dès que la science le permettra", mais "je ne suis pas en mesure de préciser un délai car cela dépendra en grande partie de l'évolution épidémiologique" et des "variants", a dit lundi le porte-parole de la diplomatie américaine Ned Price, interrogé par l'AFP.

Par le biais de « FIDUMAHBOUB » SARL Cabinet de Conseils Juridique & Fiscales Tél : 06 63 22 19 29 CONSTITUTION « JANAS TRAV S.A.R.L AU »

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 31/05/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU et enregistré le 03/06/2021, dont les caractéristiques sont :

Dénomination : JANAS TRAV S.A.R.L AU

Objet social: - Négoce et transport de matériel de constructions- travaux divers

Siège social : 10 RUE LIBERTÉ EIG 3 APT 5 CASABLANCA

Capital social : 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune répartie comme suite :

- Mr JAMAL AZELMAT 1000 Parts de 100 dhs chacune.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

La durée : 99 ans.

Gérance : la société est gérée par Mr JAMAL AZELMAT.

La société inscrite au registre de commerce de greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 507517 dépôts légaux N° 783254 LE 18/06/2021 Extrait et mention pour la gérance.

N° 5694/PA

« SOGEFCO » 7 AV LALLA MERYEM KISSARIAT MERNISSI FES. CONSTITUTION MOLABEL

Au terme d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 19 mai 2021, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

• DENOMINATION : « MOLABEL » S.A.R.L

• OBJET : FABRICATION DE MOULES POUR SEMELLES.

- FABRICATION DE PIÈCES POUR CHAUS-

SURES PAR PROCÉDES MECANIQUE.

• SIEGE SOCIAL : LOT 127 BIS Q.1 ENNAMAË BEN-SOUDA FES.

• DUREE : 99 ans.

• CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS (CENT MILLE DIRHAMS) divisé en mille parts (1000) de cent (100,00) dirhams

BELARBI ABDELKADER 34.000,00 DH

BELARBI ABDERRAHIM 33.000,00 DH

BELARBI ABDELMOUAINÉ 33.000,00 DH

• La gérance est attribuée à Monsieur BELARBI (ABDELKADER – ABDERRAHIM – ABDELMOUAINÉ).

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Fès le 14 juin 2021 sous N° 2830/2021 R.C.N° 68325.

N° 5695/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°10/2021

Le 27 juillet 2021 à 10 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

«Étude géotechnique de traitement de dégâts de crues survenus sur les routes suivantes :

- la RP1723 du PK0+000 au PK84+000

- la RR112 (EX RP1739) du PK14+000 au PK48+000; dans la Province de Taroudant»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du

portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 500,00dhs (Mille Cinq Cent Dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 103440,00 dhs(Cent Trois Mille QuaranteDirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;

- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Le Dossier technique comprenant :

* Pour les entreprises installées au Maroc :

- Copie certifiée conforme du certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau ;

-Activité : EG : Etudes géotechniques

-Qualifications : EG.3 :Etudes géotechniques routières courantesouEG.5 :Etudes géotechniques des ouvragescourants

-Catégorie : 3

* Pour les entreprises non installées au Maroc :

- Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 5696/PA

LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE TRANSPARENTE « AL FADEL SCI TRANSPARENTE » S.C.I

بمقتضى عقد توثيقي مؤرخ في 2021/06/04 تم تأسيس شركة مدنية عقارية بميزاتها كالتالي:

LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE TRANSPARENTE « AL FADEL SCI TRANSPARENTE » S.C.I

الشكل القانوني: شركة مدنية (S.C.I).

الهدف: شراء وتجهيز الأراضي العارية و بنائها عند الاقتضاء بهدف تقسيمها و توزيعها بين الشركاء .

المقر الاجتماعي: الجديدة، الشقة 5 إقامة شهير، زنقة سيركوف، شارع محمد السادس.

المدد: 99 سنة.

الرأس المال الاجتماعي: حدد الرأس المال الاجتماعي في (18.000,00) درهم مقسم إلى 18 حصة بمبلغ 1000 درهم.

التسيير: السيد عبد المجيد حموشة والسيد عبد العالي رفيق.

N°5830/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale,
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

المملكة المغربية
وزارة التربية والتعليم
والتعليم العالي والبحث العلمي
إدارة التعليم العالي والبحث العلمي

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME, ETUDES, AFFAIRES TECHNIQUE
ET MARCHÉS PUBLICS
SERVICE TECHNIQUE, ÉTUDE ET MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS

جامعة تيط مليل

Avis de concours de recrutement d'un administrateur 2^{ème} grade (01) (Session du 18/07/2021)

La Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca organise un concours de recrutement d'un administrateur 2^{ème} grade (01 poste). Le concours est ouvert aux candidats marocains âgés de 18 ans au minimum et ne dépassant pas 45 ans, titulaires du diplôme demandé dans la spécialité ci-dessous :

Grade	Nombre de postes	Spécialité	Diplôme
Administrateur 2 ^{ème} grade	01	هندسة وتكنولوجيا التربية والتكوين Ingénierie et Technologies pour l'éducation et de la formation	Titulaire d'un Diplôme des Etudes Supérieures Approfondies ou d'un Diplôme des Etudes Supérieures Spécialisées ou d'un Master ou Master Spécialisé ou d'un Diplôme reconnu équivalent selon les dispositions du décret n°2.12.90 du 30 Avril 2012.

Le concours comporte deux épreuves écrites et une épreuve orale, dont la durée et le coefficient sont déterminés comme suit :

Epreuves	Durée	Coefficient
Un Sujet d'ordre général : Rédaction d'un sujet d'ordre général portant sur des thèmes juridiques, économiques, administratifs, sociaux, humains ou scientifiques;	3 heures	2
Un Sujet de Spécialité sur les attributions de l'administration concernée ou sur la spécialité objet du concours.	3 heures	3
Un Entretien oral avec un jury sur des sujets en relation avec la spécialité demandée et des questions d'ordre général pour évaluer les capacités du candidat à accomplir les tâches et les fonctions relatives au grade.	Entre 15 et 30 min	3

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca ;
- Deux (02) copies certifiées conforme de la CIN ;
- Deux (02) copies certifiées conforme du diplôme susmentionné ;
- Deux (02) copies certifiées conforme du Baccalauréat et de la licence ;
- Deux (02) Curriculums Vitae à jour du candidat ;
- Deux (02) extraits d'acte de naissance de date récente ;
- Deux (02) photos récentes portant au verso le nom, prénom et le numéro de la CIN du candidat ;
- Deux (02) copies de la décision d'équivalence pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger ;
- Autorisation de l'Administration pour les candidats fonctionnaires ;

NB :

- Les candidats qui souhaitent passer le concours susmentionné doivent s'inscrire de manière obligatoire et exclusive via le lien suivant: (<https://econcours.univh2c.ma>), avant le 09/07/2021 ;
- Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération ;
- Les candidats admis à passer l'examen oral doivent fournir au secrétariat général les documents ci-dessus, le jour de l'épreuve orale.

Boulevard Cdt Driss El Harri B.P 7955, Hay El Baraka Moulay Rachid Casablanca
Tél. : +212 5 22 70 65 75 // +212 6 61 44 24 27 Fax. : +212 5 22 70 46 75
e-mail : fsbm.contact@univh2c.ma Site : www.fsbm.univh2c.ma

N°5693/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME, ETUDES, AFFAIRES TECHNIQUE
ET MARCHÉS PUBLICS
SERVICE TECHNIQUE, ÉTUDE ET MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS

جامعة تيط مليل

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 05/2021

Le 15 / 07 / 2021 à 11 H 00 Minute, il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU BOULEVARD AL BASSATINE A LA COMMUNE DE TIT MELLIL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Tit Mellil, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (65 000,00) SOIXANTE CINQ MILLE DHS

L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1 861 121.12) UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE UN MILLE CENT VINGT UN DIRHAMS 12 Centimes TTC

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-et 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
- ❖ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Tit Mellil .
- ❖ soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité
- ❖ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le siège du dépôt de la commune de Tit Mellil sis zone industrielle de Tit Mellil avant le 14/07/2021 à 16h 30min

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

- ❖ Pour le présent appel d'offres, il est exigé le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE MINIMALE	QUALIFICATION EXIGÉE
J : ELECTRICITE	4	J4 Travaux d'éclairage public

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°5692/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Justice
et de Libertés
Cour d'appel de commerce
de Casablanca
Tribunal de commerce
de Casablanca
Dossier N° : 130214
CP N° : 14502
Cession de droit au bail
Par :

Monsieur Mohamed Ahbachou, titulaire de la carte d'identité nationale numéro B383206
Au profit de :
La société «New Accessoire» société à responsabilité limitée d'associé unique, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 265379 représentée par Monsieur Tahar El Hjaouzi.
Le droit au bail d'un local commercial sis à Casablanca,

6 rue 32 Derb Korea, inscrit au registre de commerce sous le numéro 445896. Les oppositions seront reçues au secrétariat greffe du tribunal de commerce dans les quinze jours au plus tard après la deuxième insertion. Deuxième insertion
N° 5083/PA

Société Tarawt SARL AU
Constitution
Aux termes d'un acte SSP, en date du 15-06-2021 enregistré à Agadir le 18-02-2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : Tarawt SARL AU
Objet :
- Production et commercialisation des produits locaux (argan, amelo et plantes de

cactus)
- Import-export
- Négoce
Siège social :
Hay Salam N° 304 Drarga Agadir
Capital social : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune, attribuées à M. Achour Belkacem.
Gérance : A été désigné comme gérant M. Achour Belkacem pour une durée illimitée.
Signature sociale : La société sera engagée par la signature de M. Achour Belkacem.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir en date du 18-02-2021 sous le numéro : 100256.
La société a été immatriculée au registre de commerce sous le N° : 47929.
N° 5664/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/1/2021
(Séance publique)

Le **Jeu**di 15 Juillet 2021 à 10 h 00 du matin, il sera procédé dans les locaux de la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 05/1/2021 relatif aux Travaux de construction de Trois (03) salles de classe de préscolaire (Deux (02) Salles Préscolaire à l'école AlFarzadk et une salle préscolaire à l'école Attabari) à la commune de Mohammedia, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à 8 000,00 DH (Huit Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
• 744 002,40 DH (Sept cent Quarante Quatre MilleDeuxDirhams Quarante Centimes) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia.
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

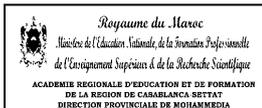
N.B :
Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5665/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/1/2021
(Séance publique)

Le **Jeu**di 15 Juillet 2021 à 12h00 du matin, il sera procédé dans les locaux de la Direction Provinciale de Mohammedia sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 07/1/2021 en lot unique, qui a pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégial Palestine à la commune de Mohammedia, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :
• 25000,00 DHS (Vingt Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
• 2 430 018,00 DHS TTC (Deux Millions Quatre Cent Trente Mille Dix Huit Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Mohammedia sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia.
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

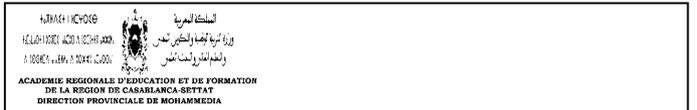
N.B :
Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5667/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/1/2021

Le **Jeu**di 15 Juillet 2021 à 11h00mn du matin, Il sera procédé dans les locaux de la Direction Provinciale de Mohammedia sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 06/1/2021, qui a pour objet : Travaux de construction de Trois (03) salles de classe de préscolaire (Deux (02) Salles Préscolaire à l'école Lalla Aicha à la commune de ben Yakhlef et une salle préscolaire à l'école My Abdellah Filles à la commune de Mohammedia, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Achats et des Marchés, à la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- 8 000,00 DH (Huit Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- 717 328,47 dhs (Sept Cent Dix Sept Mille Trois Cent Vingt Huit Dirhams Quarante Sept Centimes)TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia sis à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B :

Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	5

*Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5666/PA



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAIS OU A LAMAJORATIONN° : 30, 31, 32, 33, 34/INV/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le **15/Juliet/2021 à partir de 10 heures du matin** Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate, sis à **Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouarzazate**, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au rabais ou à la majorationpour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
30/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08 BLOCS SANITAIRES, UN BUREAU ADMINISTRATIF, UNE CANTINE ET UN TERRAIN DE SPORT DANS LES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LES CT DE : IMINOULAGNE, SKOURA AHEL EL OUST, TOUNDOUTE ET IGHEM NOUGDAL, PROVINCE DE OUARZAZATE	1 146 336,00 DH	15 000,00 DH
31/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 ESPACES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DANS LES LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DP D'OUARZAZATE, DANS LES CT DE TARMIGTE ET TIDILI, PROVINCE DE OUARZAZATE	358 896,00 DH	5 000,00 DH
32/INV/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU LYCEE COLLEGIAL ABDERRAHIM BOUJAABID EN CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE ET DES VESTIAIRES, DANS LA CT DE OUARZAZATE, PROVINCE DE OUARZAZATE	568 636,00 DH	10 000,00 DH
33/INV/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 08 ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA D.P DE OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE 07 BLOCS SANITAIRES, D'UN LOGEMENT DU DIRECTEUR ET D'UN BUREAU ADMINISTRATIF, DANS LES CT DE OUISSALAT ET IZNAUGEN, PROVINCE DE OUARZAZATE	1 208 232,00 DH	15 000,00 DH
34/INV/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 08 ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA D.P DE OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE 07 BLOCS SANITAIRES, D'UN BUREAU ADMINISTRATIF ET D'UN TERRAIN DE SPORT, DANS LES CT DE OUARZAZATE, TARMIGTE, AMERZAGNE ET TIDILI, PROVINCE DE OUARZAZATE	1 105 152,00 DH	15 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des achats et des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°5668/PA



جامعة شعيب الدكالي
المدرسة الوطنية للعلوم التطبيقية الجديدة
Université Chouaib Doukkali

Avis rectificatif

Concernant l'appel d'offres ouvert N° 02/ENSAJ/2021 publié au journal de Libération numéro 9347 du 19-20 Juin 2021 (N° d'insertion PA/5567)

L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida annonce la rectification de l'objet de l'appel d'offres N°02/ENSAJ/2021 qui devient : **Prestations de gardiennage et surveillance des bâtiments administratifs de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida** au lieu de : les Prestations de gardiennage et surveillance de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida. (Le reste est sans changement)

N°5669/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROU DANNT
CERCLE : TAROU DANNT
COMMUNE TERRITORIALE : SIDI AHMED OU ABDELLAH
BUREAU DES SOURCES HUMAIN

Avis d'examen D'aptitude Professionnelle

Par la Decision N/... ..En date du 17/06/2021 du Président de La Commune Territoriale SIDI AHMED OU ABDELLAH ; organisera le 14/07/2021 à Neuf heure un examen interne d'aptitude Professionnelle pour accès au grade Adjoint Technique 2 grade tels quelle est repartis sur le tableau ci-dessous : ouvert aux fonctionnaires de la dite commune ayant au moins six ans d'ancienneté dans le grade au 31/12/2021 .

Grades actuel des candidatures	Grade de promotion	Nombres de poste	Dernier délai de dépôt de dossier de candidature
Adjoint Technique 3 grade	Adjoint Technique 2 grade	01	12/07/2021

N°5670/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

DSC/SM

AVIS MODIFICATE

Il est porté à la connaissance des concurrents et le public que l'appel d'offres n°06/CS/2021 du 08/07/2021 à 11 heures relatif aux **travaux d'aménagement de la voie menant au nouveau cimetière et quelques boulevards et rues de la ville de Settât**--publié à la libération n°9340 du 10/06/2021 qui a été modifié et publié à la libération n°9344 du 16/06/2021 .

Objet de cette modification est :

Au lieu :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	3	B1 , B5 ET B6
D	5	D1

Devient:

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	3	B1 , B5 ET B6

N°5671/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle , de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Hassan II de Casablanca

Avis de concours pour le recrutement d'un technicien 3^{ème} grade (01) en « Techniques de Développement Informatique » ou « Maintenance Informatique et Réseaux » ou « Techniques des Réseaux Informatiques » Session 18/07/2021

L'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Mohammédia organise un concours pour le recrutement d'un technicien 3ème grade (01 poste) en « **Techniques de Développement Informatique** » ou « **Maintenance Informatique et Réseaux** » ou « **Techniques des Réseaux Informatiques** », session 18/07/2021.

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de Technicien Spécialisé en « **Informatique ou Techniques de développement informatiques ou Techniques des réseaux informatiques** », délivré par l'un des établissements de Formation Professionnelle créés conformément au décret n° 2.86.325 du 8 Joumada I 1407 (09 janvier 1987), portant sur l'organisation générale des établissements de formation professionnelle ou d'un diplôme équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur conformément au décret n° 2.12.90 du 8 Joumada II 1433 (30 avril 2012) tel qu'il a été modifié et complété.

Dossier de candidature :

- Une demande adressée à Monsieur le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Mohammédia
- 02 copies certifiées conformes de la CNI ;
- 05 copies certifiées conformes du Baccalauréat ;
- 05 copies certifiées conformes du diplôme de technicien spécialisé demandé ;
- 01 copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent)
- Une autorisation pour participer au concours (pour les candidats fonctionnaires)
- Une attestation d'exercice récente (pour les candidats fonctionnaires)
- 02 Extraits d'acte de naissance récents ;
- 03 Curriculum Vitae à jour du candidat ;
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat ;
- 01 Photo du candidat.

Epreuves du concours :

- une épreuve écrite portant sur un sujet d'ordre juridique ou économique ou de gestion.
- une épreuve écrite portant sur un sujet ou questions liés à la spécialité demandée.
- une épreuve orale : évaluation du candidat par un jury sur les différents domaines pour juger ses capacités à exercer les fonctions liés au poste mis en compétition.

***Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma> avant le 09/07/2021.**

*La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 09/07/2021.

*La liste des présélectionnées pour passer les épreuves écrites sera affichée sur le site www.emploi-public.ma et fera acte de convocation aux examens des épreuves écrites.

N.B. : Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

N°071/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CS/DSC/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 15/07/2021 sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

N° D'AVIS	O B J E T	CAUTION PROVISoire	HEURE D'OUVERTURE DES P LIS
08/CS/2021	TRAVAUX D'INSTALLATION DE POTEAUX ET CABLAGE POUR LA ROUTE DU DOUAR OULED BOUKALLOU (2EME TRANCHE) -COMMUNE DE SETTAT-	30.000,00 dhs Trente mille dirhams	11 heures

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des Marchés (Commune de Settât place Md V) , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le prix d'évaluation des travaux est fixé par le maître d'ouvrage à la somme de: 1.131.744,00 dhs (un million cent trente et un mille sept cent quarante quatre dhs) (TTC).

Le Contenu, la présentation et le dépôt des dossiers d'appel d'offres des concurrents doivent répondre aux conditions et formes prévues par les articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Commune de Settât.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
J	4	J4

N.B : (cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise aux coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur).

N°5672/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2021
Le 05 Août 2021 à 10 h 30 mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse et des Sports, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'acquisition de matériel et de logiciel de réseau et de sécurité informatique -lot unique-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - Département de la Jeunesse et des Sports, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ou du site du Département (www.mjs.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à :69.000,00 DH (Soixante-neuf mille dirhams)
L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :2.326.595,04 Dirhams TTC (Deux millions trois cent vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-quinze Dirhams, Quatre Centimes Toutes Taxes Comprises);
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du - Département de la Jeunesse et des Sports
b - Soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
d - soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés - Département de la Jeunesse et des Sports au plus tard 04 Août 2021 avant 16 H.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 6 » du règlement de la consultation.
N° 5677/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
DE L'ORIENTAL
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 44 /2021/BR
Le 27/07/2021 à 11 h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Région de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des candidatures relatives à la consultation architecturale pour : La construction de (27) salles d'enseignement préscolaires au sein des écoles publiques dans la préfecture d'Oujda-Angad et les provinces de Nador et Jerada - Région de l'Oriental.
Le dossier De la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des marchés de la Région de l'Oriental. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 4.556.250,00 DH HT (Quatre millions cinq cents cinquante-six mille deux cent cinquante dhs hors taxes)
Le contenu ainsi que la pré-

sentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
- Les architectes peuvent :
• Soit déposer contre récé-

pisés leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay Hassan Oujda.
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité.
• Soit les remettre au prési-

dent du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.
N° 5678/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°28/2021/BR**

Le 27/07/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de raccordement souterrain moyenne tension à 22kV du poste de livraison du projet de la plateforme logistique pour les produits du terroir à Oujda.**
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma
La caution provisoire : **8000,00 DHS (Huit mille dirhams)**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **596.124,00 DHS (Cinq cent quatre-vingt-seize mille cent vingt-quatre dirhams).**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.
Dossier Technique comprenant :
Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Qualifications	Classe
J	J6	4

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N°5675/PA

LA FONDATION POUR LE PROMOTION DES OEUVRES SOCIALES AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**Avis modificatif
d'appel d'offre n° 3/2021/FONSAFJS**

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert n° 3/2021/FONSAFJS, relatif à la Prestation de surveillance et de gardiennage du club Bellevue et de ses dépendances relevant de la Fondation pour la promotion des œuvres sociales au profit des fonctionnaires et agents du Ministère de la jeunesse et des sports publiée aux journaux nationaux et au portail des marchés publics nous informant les intéressés que la date d'ouverture est reportée au 08/07/2021

Le reste sans changement.
N°5673/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR

**AVIS DE REPORT ET RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°01/2021/CRRAGD**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres ouvert N°01/2021/CRRAGD du 07 Juillet 2021 à 9h publié dans le journal LIBERATION n° 9339 du 9 Juin 2021 et le journal AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI n° 12865 du 10 Juin 2021 ayant pour objet les prestations de gardiennage des bâtiments administratifs et des domaines expérimentaux relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en lot unique.

Est modifié et complété comme suit :

- La date d'ouverture des plis est reportée au 16/07/2021 à 09H au lieu de 07/07/2021 à 9h.
- ... Il sera procédé, dans la salle des réunions au siège du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Marrakech, sis **Les Portes de Marrakech Addoha (Derrière Marjane Al Massira) Marrakech** au lieu de :
... Il sera procédé, dans la salle des réunions au siège du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, sis Avenue des FAR Inezgane.
- ... Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le **bureau du Service Administratif du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Marrakech, sis Les Portes de Marrakech Addoha (Derrière Marjane Al Massira) Marrakech** au lieu de :
Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service Administratif du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, sis Avenue des FAR Inezgane ;

Les autres termes restent inchangés.
N°5674/PA

ROYAUME DU MAROC
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Beni-Mellal_Khénifra
Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal
Service Support (SS)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°09/2021/DPA/4/FIDA DU 15/07/2021 A 10 HEURES.
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Jeudi 15 Juillet 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relative à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, ayant pour objet : **Travaux de création de points d'eau dans le cadre du Projet de Développement Rural des Montagnes de l'Atlas (PDRMA) de Beni Mellal. Creusement et équipement de Quatre forages d'eau au niveau des communes territoriales de Naour, Tizi N'Isly, Aghbala et Bouferda Province de Beni Mellal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau des Marchés du Service Support de la DPA de Beni-Mellal, rue de Safi Quartier Administratif Beni-Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du site du portail des marchés publics de l'Etat :
<https://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trente Mille Dirhams (30 000,00 DHS)**
- L'estimation du coût de la réalisation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million Sept Cent Onze Mille Cinq Cent Soixante DHS (1 711 560,00DHS) TTC**
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal sise au Quartier Administratif, rue de Safi, Beni-Mellal ;
- Soit déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Les entreprises installées au Maroc sont appelées à fournir une copie certifiée conforme du certificat de qualification et classification des entreprises, conformément à l'arrêté n°3033-13 du 26 Di-Hija 1434 (1 er Novembre 2013), comme suit :

Branche d'activité n°	Qualifications exigées	Classe
2	2.2	1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
N°5676/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Énergie,
des Mines et de
l'Environnement
Département de
l'Environnement
AVIS

**D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE
PRIX N°11/LAB/2021**
Le 04/08/2021 à 10h00, il sera procédé à la salle de réunion du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département de l'Environnement/Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement ; sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat, à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres sur offres de prix N°11/LAB/2021, relatif à l'achat de matériel technique pour les stations de mesure de la qualité de l'air pour le compte du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans le bureau du secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de la Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 50 000,00 DHs (cinquante mille dirhams). L'estimation est fixée à un montant de 4.830.000,00 DH (quatre millions huit cent trente mille dirhams) TTC. Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
1. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
2. Soit les déposer, contre récépissé, au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat ;
3. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
4. Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4

septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les prospectus exigés par le dossier d'Appel d'Offres, portant les indications du nom et adresse du concurrent doivent être déposés contre récépissé avant le 03/08/2021 à 16H dernier délai, au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 5681/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports
Direction provinciale de Figuig
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°2/2021

Le 15/07/2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de la jeunesse et des sports de Figuig à Bouarfa, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale pour : Etudes Architecturales Et Suivi Des Travaux de mise à niveau d'un terrain de football municipal de Figuig situé à la commune de Figuig. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré des services des Marchés publics de la direction provinciale de la jeunesse et des sports de Figuig à Bouarfa, Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 5 220 000,00DH HT (cinq millions deux cents vingt mille Dirhams Hors Taxes). Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de jury de la consultation architec-

ture au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.
N° 5682/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région Casa Settat
Province de Berrechid
Cercle de Berrechid
Caïdat des Hedamis et Ouled Abbou
Commune Laghniyine
PUBLICATION D'UN
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N°04/2021

Le 15/07/2021 à 11 heure Il sera procédé dans la salle des réunions de la c/ Laghniyine, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix pour location d'une boutique de la c/Laghniyine pour l'année 2021. Le dossier d'appel d'offre doit être retiré du bureau de la régie des recettes, Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de décret N° 2 L 12 - 349 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre à la C/ Laghniyine.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Cout estimatif de location souk hebdomadaire : 200.00dh /mois

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article du décret N° 2_12_349 précité à savoir :
1. Dossier administratif
a) La déclaration sur l'honneur.
b) L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivré depuis moins d'un an
c) Le récépissé du cautionnement le montant de deux mois de location déposé par le locataire auprès de receveur communal ;
d) Demande de location.
e) Photo copie de la C-I-N légalisée.
2. Dossier FINANCIER
a) Acte d'engagement légalisé.
b) Tableau des Prix légalisé
c) Versement le montant de trois -03-dernière mois de

location payés par le titulaire comme cautionnement.
NOTA : Au cas où les offres ne sont pas acceptés ; l'ouverture des plis se renouvellera les semaines qui suit la première session au même jour, même heure et même endroit ; jusqu'à l'attribution de cette offre.
N° 5683/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA
FORMATION PROFES-
SIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :39/2021/INV.

Le 15/07/2021 à 09 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 39/2021/INV, pour études techniques et le suivi des travaux d'aménagement des écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 300.000,00Dhs (TTC) Toute Taxe Comprise). (Trois Cent Mille Dirhams Toute Taxe Comprise). La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16. (Ce certificat tient lieu du dossier technique) Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés

de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.
N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.
N° 5684/PA

«STE NOUVELLE DE TRADING MAROCAINE » SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE : 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 144, rue Med smiha, résidence jawharate Med smiha, 6ème étage ,appt 35 Casablanca .

L'assemblée Générale Extraordinaire en date du 03/06/2021 a décidé :
1) L'approbation de la cession par Mr Abdellah SARHAN des 500 parts constituant sa participation dans le capital de la Société au profit de M. Mohamed GHMOUCH 500 Parts
2) Modification du statut juridique de la société qui devient SARL A Associé Unique, et Acceptation de la démission de M. Abdellah SARHAN de ses fonctions de la gérance de la dite Société et quitus pour sa gestion à ce jour.
3) Maintien de M. Mohamed GHMOUCH comme seul gérant de la Société qui est investi de tous les pouvoirs énumérés à l'article 15 des Statuts.
4) Modifications corrélatives des articles 6, 7 et 15 des Statuts.
Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 17/06/2021 sous n°783091.
N° 5685/PA

UFLSH Ain Chock
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES AIN CHOCK
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Hassan II de Casablanca
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock

**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
D'UN TECHNICIEN TROISIÈME GRADE**

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock procédera au recrutement par voie de concours d'un Technicien troisième grade (Un poste: 01) titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé, délivré par les établissements de formation professionnelle ou d'un autre diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (session du 18/07/2021), dans la spécialité suivante : **DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE**

Les candidatures doivent être déposées obligatoirement à la plate forme e-concours avant le **09 Juillet 2021, via le lien :**
<https://econcours.univh2c.ma/>

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 40 ans au plus à la date du concours.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock ;
- Un extrait d'acte de naissance, de moins de trois mois ;
- Une copie (1) de la carte d'identité nationale ;
- Une copie (1) du CV détaillé ;
- Une copie (1) du diplôme de technicien spécialisé (**Spécialité : Développement Informatique**) ;
- Une copie (1) de l'arrêté d'équivalence du diplôme si nécessaire ;
- Une photo récente ;
- Autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires

La liste des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites et orales sera publiée sur le site web : www.emploi-public.ma, et sur le site web de la faculté : www.flsh-uh2c.ac.ma. Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer les épreuves. Le résultat final sera publié sur les sites web mentionnés ci-dessus.

BP.8507 Hay Inara - Casablanca
Tel: 06.14.00.04.13/14/15 Fax: 05.20.13.11.44 Site : www.flsh-uh2c.ac.ma

N°5679/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II – Casablanca
Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et
Métiers Casablanca

Avis d'Annulation d'Appel d'offre N°03IUH2C/2021

La présidente de l'Université Hassan II de Casablanca porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offre ouvert N°03IUH2C/2021 du 16/07/2021 Relatif à l'Achat de Matériels Scientifiques en Six (6) Lots au profit de l'ENSAM Casablanca.

Publié dans les journaux : Libération n° : 9346 Parue le 18/06/2021, et Rissalat Al Oumman : 11854 parue le 18/06/2021 a été annulé.

N°5680/PA

« W2A CONSULTING »
S.A.R.L.AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ
UNIQUE AU CAPITAL DE
10 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 46 BD
ZERKTOUNI 2ème ETAGE
APPT N°6, CASABLANCA
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en daté du 02/06/2021 à Casablanca, il a été formé une société à responsabilité limitée d'associés caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION: "W2A CONSULTING" S.A.R.L. AU
OBJET : La société a pour objet au Maroc et à l'étranger :

- L'Etude, le conseil, l'expertise, l'analyse et l'accompagnement des entreprises et organisations;

- La prise de participation et l'investissement;

- La prestation de service aux entreprises et aux administrations;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à STOR CONSEIL, 46 BD ZERKTOUNI 2ème ETAGE APPT N°6, CASABLANCA.

L'associé unique effectue l'apport en numéraire, à savoir :

- Monsieur Ahmed AHERBIL 10.000,00 DHS

Soit au total la somme de dix mille dirhams 10.000,00 DHS DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNÉE SOCIALE : Du 1 JANVIER au 31 DECEMBRE de chaque année.

GERANCE : -Monsieur Ahmed AHERBIL.

La société sera engagée par sa seule signature.

BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :

Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 17/06/2021 sous le n° 783053 POUR EXTRAIT ET MENTION

Le gérant

N° 5686/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Gestion des stations de pompage et de reprise d'Eau Potable au niveau des Centres Abdelghaya-Souahel, Bni Ahmed

Imoukzan, BniBouchibet Sidi Bouzineb
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTIN°

61DR9/C/AMN/5/2021

Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne :

La Gestion des stations de pompage et de reprise d'Eau Potable au niveau des Centres AbdelghayaSouahel, Bni Ahmed

Imoukzan, BniBouchibet et Sidi Bouzineb.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 620 000,00DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 16 200,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 28/07/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau :

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71 - courriel électronique : fferasi@onee.ma ; Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 5687/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Gestion des stations de pompage et de reprise d'Eau Potable au niveau des Centres Abdelghaya-Souahel, Bni Ahmed

Imoukzan, BniBouchibet Sidi Bouzineb
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTIN°

62DR9/C/AMN/5/2021

Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne :

La Gestion des stations de pompage et de reprise d'Eau Potable au niveau des Centres AbdelghayaSouahel, Bni Ahmed

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Gestion des stations de pompage et de reprise d'eau potable au niveau des centres Zaouit Sidi Abdelkader, Issaguen, Ketama et Tamsaout

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTIN°

62DR9/C/AMN/5/2021

Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne :

La Gestion des stations de pompage et de reprise d'eau potable au niveau des centres Zaouit Sidi Abdelkader, Issaguen, Ketama et Tamsaout.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 720 000,00DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 7200,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 28/07/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction

Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau :

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71 - courriel électronique : fferasi@onee.ma ;

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 5688/PC

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

REGION FES MEKNES PROVINCE DE TAZA

COMMUNE DE TAZA DIVISION DES RESOURCES FINANCIERES

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE PAR OFFRES DES PRIX, RELATIF A LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE PUBLIC: LA PISCINE MUNICIPALE

N°: 4/ 2021 D.R.F. SEANCE PUBLIQUE.

Le MARDI 29/06/2021 à 10:00 H du Matin, il sera procédé au Siège de la Commune de TAZA (Place 20 Août) à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres concernant la gestion déléguée du service public :

la Piscine Municipale. Sont acceptées à la Concurrence les personnes morales assujetties au Droit Public ou Privé.

Et par Exception, suite à l'état de confinement sanitaire déclaré par les autorités compétentes (pandémie CORONAVIRUS), la durée de l'exploitation mentionnée dans l'article 5 du Cahier de Charges, sera modifiée sur le Contrat.

Cette Piscine dispose de : *Vestiaires individuels et collectifs;

*Café Restaurant;

*Une Cave où se trouve le Matériel et Machines de filtration d'eau;

*Maison de l'Employé Communal responsable du gardiennage de la Piscine.

*Parking à côté de la porte principale.

Les dossiers des Concurrents doivent être déposés:

*Soit dans le Bureau d'Ordre sis au siège de la Commune (place 20 Août);

contre Récépissé.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre sis au siège de la Commune (place 20 Août);

contre Récépissé.

*Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont:

A-Pour chaque concurrent lors du dépôt du dossier d'offres:

I-Dossier Administratif comprenant:

1-La Déclaration sur l'Honneur;

2-Le Récépissé original du Cautionnement ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire d'un montant de 100.000,00 DHS.

3-Cahier des Charges signé par le Concurrent avec la mention " Lu et accepté toutes les conditions"

Ce cahier des charges peut être retiré de la Division des Ressources Financières (Bu-

reau N°: 1, 2° Annexe administrative-Bd. Med V) ou du portail des marchés publics.

II-L'offre Financière Comprenant:

*L'Acte d'Engagement qui comprend le montant global (en lettres et en chiffres) que le Concurrent s'engage à donner à la Commune contre l'exploitation du service public sus indiqué TTC.

B-Pour le concurrent estimé admis:

I-

1-La ou les Pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.

2-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;

3-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S. certifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet Organisme;

4-Le Certificat d'Immatriculation au Registre de Commerce.

II-Dossier Technique comprenant:

*Une Note indiquant les moyens Humains et Techniques du Concurrent.

N. B. *Cet Avis est publié au Site: www.marchespublics.gov.ma

N° 5689/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau

Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 25/2021/KH

Le 16/07/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Khémisset

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 25/2021/KH

Le 16/07/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Khémisset

à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'Art sur Oued Mouilha au PK 13+400 de la RP 4309 - Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100.000,00 DHS (Cent mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 6.621.616,80 DHS (Six millions six cent vingt et un mille six cent seize Dirhams quatre vingt Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5691/PA

de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5690/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau

Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 26/2021/KH

Le 16/07/2021 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'Art sur Oued Khanoussa au PK 9+000 de la RP 4320 dépendant de la DPETLE de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100.000,00 DHS (Cent mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 6.585.721,51 DHS (Six millions cinq cent quatre vingt cinq mille sept cent vingt et un Dirhams cinquante et un Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Ste NADI BINA SARL CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 24/05/2021, enregistré à Mohammédia ; il a été établie les statuts d'une SARL ayant les

Caractéristiques suivantes :

Dénomination : « NADI BINA »

Objet : A ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.

Siège social domiciliée : HASSANIA II BLOC B N° 258 ALIA MOHAMMEDIA

Durée : 99 ans,

Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et attribué à :

Mr ABDERRAZAK JAOUHAR 500 parts

Mr EL MUSTAPHA HAZGAR 500 parts

- Gérance : la société administrée par Mr ABDERRAZAK JAOUHAR ET Mr EL MUSTAPHA HAZGAR pour une durée illimitée, en qualité de cogérants, avec signature conjoint des deux parties. Le dépôt légal est effectué au Tribunal 1er Instance de Mohammédia sous numéro 1380. Du 14/06/2021. RC N° 28325.

N° 5697/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNKA

Tél / Fax : 0537649573

GSM : 0668792975.

Constitution d'une

S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/06/2021, il a été établi les Statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " ZGHIRA IMMOBILIER " S.A.R.L.A.U. Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUDI 1 BOUZNKA.

Associés unique : - Mr. ANAS EL ASSFOURI, apporteur en numéraire 1 000 000,00 Dhs soit 10000 Parts sociales.

Objet : PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.

Capital social : 1 000000,00 DHs.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ANAS EL ASSFOURI.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de la Première Instance de Benslimane sous le N°344 RC N°6947.

N° 5698/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNKA

Tél / Fax : 0537649573

GSM : 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/06/2021, il a été établi les Statuts d'une Société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " BROOM SERVICE " S.A.R.L. Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUDI 1 BOUZNKA.

Associés : - Mr. AYUB KHEDDAD, apporteur en numéraire 50 000,00 Dhs soit 500 Parts sociales. - MME AKOURYAH KHADJIA, apporteur en numéraire 50 000,00 Dhs soit 500 Parts sociales.

Objet : SYNDIC DE CO-PROPRIETE JARDINAGE ET NETTOYAGE.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHs.

Gérance : la société est gérée par : Mr. AYUB KHEDDAD

ET MME AKOURYAH KHADJIA.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de la Première Instance de Benslimane sous le N°348 RC N°6955.

N° 5699/PA

SHIPIMEX SARL

I-Aux termes d'un acte SSP en date du 01/06/2021, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION : SHIPIMEX SARL

- OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger :

• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).

- SIEGE SOCIAL : HAY AL QODS RUE 6 N 45 RDC SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA

-CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DH divisé en Mille (1000) parts sociales de 100 dhs

Chacune, attribuées à :

- MR ABDELKARIM MAAROUI (500 Parts)

- MR BEN ABDESLAM MOHAMED (500 Parts)

-GERANCE : La société est gérée par :

Mr ABDELKARIM MAAROUI CO-GERANT

Mr BEN ABDESLAM MOHAMED CO-GERANT

-EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre

-DUREE : 99 ans à partir de la date d'immatriculation au registre de commerce

II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du Tribunal de Commerce CASABLANCA le 22/06/2021, sous le n°22380

N° 5700/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
23/2021 DKGR

Réservé à la Petite et
Moyenne Entreprise

Le 19/07/2021 à 12 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration pour les :

TRAVAUX DE CURAGE ET D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DU PERIMETRE DES DOUKKALA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et du Drainage de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante Mille Dirhams (40.000,00 DH).

Le montant des travaux susceptibles d'être réalisés pour une année du marché-cadre

issu du présent appel d'offres varie entre un minimum de Deux Millions Dirhams Toutes Taxes Comprises (2.000.000,00 DH-TTC) et un maximum de Quatre Millions Dirhams Toutes Taxes Comprises (4.000.000,00 DH-TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/09/2015.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;

• Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;

• Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 06/07/2021 à 10 heures et le départ est à partir du siège de l'ORMVAD.

Les concurrents installés au Maroc admis à soumissionner au présent appel d'offres sont ceux qui disposent d'un certificat de qualification et classification délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et qui se rapporte à la branche d'activité 5 - classe 2.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 5701/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 08/2021/BG

Le 16 juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Fourniture et pose du câblage informatique et électrique des bureaux d'état civil relevant de la province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000 00DHs (TRENTE MILLE Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.562.328.00.(un million cinq cent vingt deux mille trois cent huit dix dhs)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna

2-soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit les envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

-Les concurrents doivent produire un certificat de qualification et de classification ou copie certifiée conforme à l'original suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après

Secteur : B-Classe :4-Qualification exigées : B4- B11

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 5702/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 08/2021/BG

Le 16 juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé aux sièges de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° 07 /2021 comme suit :

1. Location des parkings de la ville à partir du 20/07/2021 au 31/12/2021

2. Location d'entrée et de stationnement au souk hebdomadaire ainsi que le parking du souk dans un seul lot.

B) Le dossier Technique comprend :

1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

C) Le dossier financier comprend :

Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières. Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : http://www.marchespublics.gov.ma

N° 5704/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 08/2021/BG

Le 16 juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé aux sièges de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° 07 /2021 comme suit :

1. Location des parkings de la ville à partir du 20/07/2021 au 31/12/2021

2. Location d'entrée et de stationnement au souk hebdomadaire ainsi que le parking du souk dans un seul lot.

B) Le dossier Technique comprend :

1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

C) Le dossier financier comprend :

Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières. Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : http://www.marchespublics.gov.ma

N° 5704/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE FKIH BEN SALAH CERCLE DE FKIH BEN SALAH CAIDAT BENI AMIR CHAROUIA COMMUNE DE KHALFIA

AVIS DE DEPOT

Le président du conseil communal de khalfia informe au public que le dépôt du projet de plan d'aménagement (plan + règlement) du centre ouled Hassoune aura lieu le 23 juillet 2021.

Les observations des intéressés du public pendant un délai d'un mois à compter de la date précitée et ce durant les heures de travail.

N° 5705/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR RRGION BENI MELLAL - KHENIFRA PROVINCE DE FKIH BEN SALAH CERCLE DE FKIH BEN SALAH CAIDAT BENI AMIR CHAROUIA COMMUNE DE KHALFIA

AVIS DE DEPOT

Le président du conseil communal de khalfia informe au public que le dépôt du projet de plan d'aménagement (plan + règlement) du centre ouled Hassoune aura lieu le 23 juillet 2021.

Les observations des intéressés du public pendant un délai d'un mois à compter de la date précitée et ce durant les heures de travail.

N° 5705/PA

Sport

La Belgique en grande forme ?

La preuve par trois

Première de son groupe avec neuf points, la Belgique a assumé son statut de favori à l'Euro, en peaufinant des atouts qui peuvent l'emmener jusqu'au titre, comme Romelu Lukaku et Kevin de Bruyne, en forme. La "génération dorée" continue de réécrire les manuels d'histoire du football belge.

C'est la première fois en six participations à l'Euro que des Diables rouges réussissent un carton plein dans une phase de groupes.

"Trois victoires, trois performances professionnelles, face à des adversaires évoluant dans des styles différents", a salué le sélectionneur Roberto Martinez après la victoire lundi contre la Finlande (2-0) à Saint-Petersbourg.

En plus des "Diables rouges", seuls les Pays-Bas et l'Italie ont réussi cette performance comptable cette année.

Dans la course pour devenir le

meilleur buteur de la compétition, Romelu Lukaku a montré qu'il était dans une grande forme.

Auteur d'un doublé lors de la première journée contre la Russie (3-0), le colosse de l'Inter a marqué le but du 2-0 lundi, d'une puissante frappe en pivot.

Dans ce registre, dos au but, "c'est le meilleur joueur du monde", a reconnu l'entraîneur finlandais Markku Kanerva.

"Quand il est dans la surface de réparation, c'est difficile pour les défenseurs de le bloquer. Avec son corps, sa force, il contrôle parfaitement le ballon", a décrit son équipier Kevin de Bruyne.

Avec un total de trois réalisations, le meilleur buteur de la sélection belge (63 buts) incarne cette Belgique en mission pour le titre.

Quand il ne marque pas, face au Danemark (2-1), son activité débordante lui a permis d'être désigné homme du match.



"Je sais que j'ai certaines qualités qui peuvent aider à faire la différence pour l'équipe", a dit l'Anverso.

Avec un but et deux passes décisives, De Bruyne est impliqué dans près de la moitié des réalisations belges du tournoi (7), sans compter son corner contre la Finlande à l'origine du but "contre son camp" du gardien Lukas Hradecky.

Au-delà des chiffres, le meneur de jeu de Manchester City exerce une influence considérable sur son équipe, de par sa justesse, ses angles de passe que lui seul peut voir. "Un ovni parmi les humains", a remarqué la RTBF, avec humour.

Absent de la préparation en raison d'une blessure au visage lors de la finale de la Ligue des champions, De Bruyne monte en puissance dans cet Euro: forfait face à la Russie, il a depuis joué 45 puis 90 minutes.

"C'est bien de retrouver du rythme", a déclaré le Flamand qui, comme Eden Hazard et Axel Witsel,

a connu sa première titularisation de la compétition lundi.

Lancé, l'homme aux 40 passes décisives en 82 sélections jouera, sur un plan personnel, sa candidature au prochain Ballon d'or lors de la phase à élimination directe.

"Je n'ai pas de prise sur ça, a-t-il balayé. Après (sur le terrain), il faut prendre ses responsabilités. Ce ne sont pas les autres qui vont le faire à votre place."

Qualifiée pour les huitièmes, la Belgique est à trois victoires d'atteindre la finale, l'objectif de cette génération dorée qui n'en a jamais jouée une.

Si son groupe a débuté idéalement, malgré la blessure du défenseur Timothy Castagne, Martinez voit encore des pistes pour s'améliorer.

"Si chaque joueur peut s'améliorer, alors l'équipe s'améliore également. Nous voulons peaufiner les performances individuelles", a-t-il expliqué.

Automatismes, forme physique...

Le technicien espagnol a tracé sa feuille de route pour un groupe qu'il veut impliquer au maximum.

Le prochain adversaire de la Belgique, dimanche à Séville, sera un troisième de groupe.

Si la Finlande n'était pas repêchée, les Belges joueraient l'équipe issue des groupes E ou F.

Aujourd'hui, cette place est occupée par l'Espagne et le Portugal... Pour De Bruyne, "maintenant, c'est tout ou rien. On va essayer d'être prêts."

Résultats

Groupe C : Macédoine du Nord-Pays-Bas : 0-3

Groupe C : Ukraine-Autriche : 0-1

Groupe B : Finlande-Belgique : 0-2

Groupe B : Russie-Danemark : 1-4

Les Bleus en mission première place face au Portugal



Déjà qualifiée en 8e de finale de l'Euro, la France croise la route du tenant du titre, le Portugal de Cristiano Ronaldo, mercredi (20h00) à Budapest avec l'envie de conserver sa première place de groupe et de chasser les doutes des derniers jours.

Sur les bords du Danube, la vie des Bleus n'a pas été un long fleuve tranquille depuis la déception samedi contre la Hongrie (1-1). Sur la table de Didier Deschamps, les dossiers se sont accumulés entre le forfait définitif d'Ousmane Dembélé, l'inefficacité de Karim Benzema ou la gestion de Benjamin Pavard.

Pourtant, le sélectionneur français s'est couché l'esprit plus léger lundi soir: l'issue des groupes B et C a propulsé son équipe en huitièmes de finale avant même de disputer le dernier match du premier tour.

Les quatre points accumulés jusqu'à présent lui permettent certes de terminer parmi les meilleurs troisièmes de groupe, dans le pire des cas, mais le statut et les ambitions des champions du monde convoquent d'autres objectifs: rester en tête du terrible groupe F en gagnant, et avec la manière s'il vous plaît.

Face à leur bourreau de l'Euro-2016, les Bleus devront se montrer

aussi solides et déterminés que contre les Allemands (1-0) en entame du tournoi, et en tout cas beaucoup plus que face aux Hongrois.

Le président de la Fédération, Noël Le Graët, reste persuadé que le niveau des Français s'élèvera devant le Portugal. "Je préfère ce genre de match" face à un "adversaire redoutable", a-t-il déclaré dimanche à l'AFP. "Dans les grands matches, on a toujours une équipe de France très volontaire, très gagnieuse".

Dépassée samedi par la Mannschaft (4-2), la Selecao n'est pas encore qualifiée et voudra se racheter. Et elle a les armes pour, avec Ruben Dias, Bernardo Silva, Bruno Fernandes, Diego Jota et surtout l'inoxydable Cristiano Ronaldo qui, à 36 ans, chasse le record d'Ali Daei comme meilleur buteur de l'histoire en sélection (107 buts contre 109 à l'Iranien).

Pour la défense française, il s'agit de prolonger une anomalie: le quintuple Ballon d'Or a marqué contre une quarantaine de sélections différentes, mais jamais contre la France en six rencontres.

Le bloquer, ce sera "l'affaire de tous" car l'attaquant de la Juventus

Turin "bouge énormément sur la ligne d'attaque", a mis en garde Lucas Digne. "Il faut toujours garder un œil sur lui, bien communiquer et faire attention à ne pas laisser trop d'espace".

Le latéral d'Everton, titulaire contre la Hongrie, devrait faire les frais du retour de Lucas Hernandez à gauche. Et sur le côté droit, la présence de Benjamin Pavard est en balance.

Sonné après un choc violent contre l'Allemagne, le défenseur du Bayern Munich a été au cœur des débats les jours suivants. Le risque d'une commotion cérébrale a été écarté par le corps médical, mais il a été de nouveau "victime d'une très mauvaise chute", selon les propres mots de Deschamps, en tout début du match contre la Hongrie.

"C'est vrai qu'avec le recul, (...) j'aurais pu le sortir", mais le joueur "n'a pas communiqué sur son état", a regretté le sélectionneur.

Sortir le champion du monde du "onze" de départ n'est pas sans risque: la doublure Léo Dubois n'apporte pas les mêmes garanties et Jules Koundé, plus à l'aise comme défenseur central, ne dispose pas d'un grand vécu international.

Deschamps devrait cependant introduire une certaine rotation dans son équipe, notamment au milieu de terrain où Corentin Tolisso a une chance d'apparaître. Devant, en revanche, Antoine Griezmann, Kylian Mbappé et Karim Benzema sont attendus, malgré leur manque d'efficacité.

Le dernier n'a toujours pas fait trembler les filets depuis son retour surprise en mai chez les Bleus. "Il a envie de marquer comme Kylian ou moi, tu en as besoin pour te lâcher, te libérer", a reconnu Griezmann. Mais "dès qu'il va en mettre un, le robinet sera ouvert et ça va couler".

Programme du mercredi

Groupe E : Slovaquie - Espagne (17 heures, Séville)

Groupe E : Suède - Pologne (17 heures, Saint-Petersbourg)

Groupe F : Allemagne - Hongrie (20 heures, Munich)

Groupe F : Portugal - France (20 heures, Budapest)



10.000 spectateurs maximum sur les sites de compétition des JO Environ un tiers des Japonais favorables aux Jeux

Dès mars, les organisateurs avaient pris la décision - sans précédent dans l'histoire olympique - d'interdire la venue de spectateurs de l'étranger en raison d'un risque sanitaire jugé trop élevé.

Cinq parties ont été impliquées dans la réunion en ligne de lundi: le Comité d'organisation de Tokyo-2020, le gouvernement japonais, le gouvernement de la métropole de Tokyo, le Comité international olympique (CIO) et le Comité international paralympique (CIP).

Une décision sur les spectateurs pour les Paralympiques (24 août - 5 septembre) sera prise le 16 juillet.

Par ailleurs, environ un tiers des Japonais sont désormais favorables à la tenue des Jeux olympiques cet été, contre seulement 14% le mois dernier, bien qu'une majorité d'entre eux préfèrent encore une annulation ou un nouveau report en raison de la pandémie,

selon un nouveau sondage publié lundi.

Ce sondage renforce d'autres enquêtes récentes qui suggèrent que l'opposition à Tokyo-2020 baisse légèrement, à un mois de la cérémonie d'ouverture prévue le 23 juillet prochain. Le soutien à la tenue des JO reportés d'un an en 2020 est passé à 34%, selon le sondage du journal Asahi.

Toutefois, 32% des personnes interrogées souhaitent toujours l'annulation pure et simple des Jeux et 30% veulent qu'ils soient à nouveau reportés, contre 43% et 40% respectivement dans le sondage du mois dernier.

Les organisateurs ont exclu de reporter à nouveau les JO et les premiers athlètes sont déjà arrivés au Japon. L'enquête d'Asahi a été menée les 19 et 20 juin, avec 1.469 réponses de personnes contactées par téléphone.

Les organisateurs des Jeux olympiques de Tokyo, prévus du 23 juillet au 8 août prochains, ont décidé lundi d'autoriser les spectateurs locaux, mais à 50% des capacités d'accueil de chaque site et dans une limite maximum de 10.000 personnes.

Les compétitions pourraient cependant se dérouler à huis clos si les infections au Covid-19 se multipliaient de nouveau au Japon, ont expliqué les organisateurs.

La CAF veut rendre le footcontinental plus compétitif

Patrice Motsepe : *Aboutir à moyen et long terme à un football africain autosuffisant et compétitif au niveau international*



Chefs d'Etat et de gouvernements africains, des ministres et des parties prenantes du football, il est apparu aux nouveaux dirigeants de la CAF que "tous avaient une perception médiocre voire négative de la CAF, en ce qui concerne son adhésion aux bonnes pratiques de gouvernance, d'audit, d'éthique, de finances et de gestion", a relevé M. Motsepe dans une déclaration publiée sur le site électronique de la CAF. Ces perceptions négatives sont, dans une certaine mesure, confirmées par le rapport intérimaire accablant de Price Waterhouse Coopers ("PWC") sur la CAF, lequel a identifié certaines transactions et pratiques irrégulières, non éthiques et inappropriées, a-t-il dit, soulignant que la CAF s'engage à mettre en œuvre les recommandations du rapport de PWC, distribué aux associations membres de la CAF en mai 2021, et à veiller à ce que les transactions inappropriées, les pratiques irrégulières et contraires à l'éthique ne se reprodui-

sent plus.

Cela devrait permettre à la CAF d'être considérée et perçue comme une Confédération respectable qui met en œuvre et adhère aux meilleures pratiques mondiales en matière de gouvernance, d'audit, d'éthique, de finances et de gestion, et la rendra plus attrayante pour les sponsors et partenaires actuels et potentiels, a précisé le président de la Confédération africaine, notant qu'il est également important que la qualité des événements organisés par la CAF soit compétitive au niveau mondial et attrayante pour les spectateurs, les télé-spectateurs et les parties prenantes en Afrique et dans le monde.

À cet égard, souligne M. Motsepe, des mesures ont été prises pour améliorer l'efficacité et le professionnalisme du personnel en charge de l'organisation des compétitions de la CAF, investir dans les infrastructures footballistiques africaines afin de s'assurer que chaque association membre

dispose d'au moins un stade homologué par la FIFA, tisser et renforcer les relations avec les sponsors actuels et potentiels, ainsi qu'avec les partenaires.

Il s'agit également d'investir dans la jeunesse et l'avenir du football africain, d'employer et retenir un personnel qualifié et compétent, de développer et soutenir le football féminin, de préserver l'intégrité de l'arbitrage et accentuer sa professionnalisation et recruter des arbitres assistants vidéo correctement rémunérés.

Selon le dirigeant de la CAF, le développement et la promotion du football dans les écoles et l'investissement dans la jeunesse est impératif pour l'avenir du football africain.

Le comité exécutif entend aussi se pencher sur la création de nouvelles compétitions qui permettraient à la CAF, au même titre que ses associations membres et parties prenantes, de générer des revenus additionnels, a-t-il poursuivi, relevant que la CAF est en

train d'examiner l'opportunité de la création d'une Super Ligue africaine.

"Nous avons suivi la tentative de certains grands clubs européens de mettre en place une telle compétition et tâcherons de tirer les enseignements de leur échec", a-t-il dit, affirmant qu'il reste encore beaucoup à faire, que ce soit au cours des prochains mois ou dans les années à venir, pour mener à bien les nouveaux objectifs que la CAF s'est fixés et qui sont énoncés dans son "Plan d'action en 10 points".

"Grâce à la collaboration, l'engagement et la détermination de la direction de la CAF, de ses associations membres et de ses autres parties prenantes, nous sommes absolument convaincus que nous parviendrons à avancer dans la bonne direction, c'est-à-dire à inspirer confiance et optimisme, à aboutir à moyen et long terme à un football africain autosuffisant et compétitif au niveau international", a conclu le président de la CAF.

Le Maroc domine le 22^{ème} championnat arabe d'athlétisme

La sélection marocaine d'athlétisme (messieurs-dames) a terminé en tête du tableau des médailles au terme de la 4^e et dernière journée du 22^e championnat arabe d'athlétisme, organisé du 16 au 20 juin à Tunis et qualificatif pour les Jeux olympiques de Tokyo.

Les athlètes marocains, qui ont totalisé 31 médailles (10 or, 9 argent et 12 bronze), devançant les sportifs tunisiens qui terminent deuxième avec 16 médailles (7 or, 7 argent et 2 bronze) et algériens (3e) avec 21 breloques (6 or, 7 argent et 8 bronze).

La 4^e place est revenue à Bahreïn qui aura totalisé 11 médailles (6 or, 3 argent et 2 bronze), devant l'Égypte 5e avec 19 médailles (5 or, 10 argent et 4 bronze) et l'Irak (6^{ème}) avec 13 médailles (5 or, 2 argent et 6 bronze).

La sélection marocaine, faut-il noter, surplombait le tableau des médailles depuis la deuxième journée de la compétition.

Pour rappel, vingt quatre athlètes marocains ont été engagés dans ce 22^e championnat arabe d'athlétisme qui a connu la participation record de plus de 400 sportifs d'une vingtaine de pays différents.

A noter que ce championnat arabe édition 2021, auquel ont pris part, notamment, des sportifs représentant la Tunisie (pays hôte), l'Arabie Saoudite, le Qatar, l'Irak, Oman, le Yémen, la Palestine, la Jordanie, le Soudan, Bahreïn, le Koweït, l'Égypte et le Liban, revêt une grande importance pour les athlètes arabes

en tant qu'étape qualificative pour les prochains Jeux olympiques de Tokyo 2020, prévus cet été.

Il constitue ainsi l'occasion pour les sportifs en question à réaliser les minima requis afin de composer leurs billets pour les olympiades.

Voici la liste des médaillés marocains:

Or : Lamiae Lhazbe-Soukaina Hajji-Assia Raziki-Noura Ennadi sur 4x400m, Sara El Hachimi-Hajar Eddaou-Yousra Lajdoud-Salma Lahlali sur 4x100m, Noura Ennadi sur 400m Haies, Hassan Toriss sur semi-marathon, Rahma Tahiri sur 5000m, Assia Raziki sur 400m, Soukaina Hajji sur 800m, Mohamed Tindouft sur 300m steeple, Ghizlane Siba au saut en hauteur et Fatima-Ezzahra Gardadi sur 10000m.

Argent : Oussama Nabil sur 800m, Youstra Lajdoud au saut en longueur, Zineb Zaroual au lancer de poids, Abdellatif Sadiki sur 1500m, Rkia El Moukim au semi-marathon, Othmane El Goumri au semi-marathon, Hanane Qalouj sur 10000m, Mohamed Hamadi au triple saut et Mouhcine Khoua au saut en longueur.

Bronze : Anas Essayi sur 1500m, Salma Lahlali sur 400m, Mohamed Koussi sur 110m Haies, Noura Ennadi sur 100m Haies, Ismail Manyani sur 400m Haies, Hassan Moujahid sur 800m, Rahma Tahiri sur 1500m, Bachir Mbarki au lancer de disque, Soufyan Bouqantar sur 5000, Hanane Qalouj au semi-marathon, Soukaina Zakkour au lancer de marteau et Mouhcine Outalha sur 10000m.

Summer Camp

1h30 tennis
1h00 Fitness
Lunch

Réservation au :
06 61 57 20 60
06 62 11 24 68
mtainfos@gmail.com

Route d'Azemmour Km5,6 - Hay El Hassani - Casablanca - Maroc
mtainfo@gmail.com - www.mta-maroc.ma

Le livre

- Pas ce soir. Je travaille sur un texte en cunéiforme : l'école à Sumer. Je peux te dire qu'on n'y rigolait pas. Bien peu apprenaient à lire et à écrire. Leur sort n'était pas enviable : coups de bâton et horaires interminables. L'athénée Quentin Metsys c'était presque un plaisir à côté. Malgré Napoléon le Petit.

- Excuse-moi, je m'aperçois que je n'ai rien écouté de ce que tu viens de dire.

- Evidemment, quand on est plongé dans la contemplation du plus beau tableau du monde... Quand la revois-tu ?

- Demain. Puis tous les jours. Enfin, je voudrais...

- ...qu'elle vienne habiter chez toi ?

- Oui, toujours ensemble. Ensemble dans le grand lit. Ensemble à table. Ensemble pour étudier. Sortir ensemble. Deux rivières qui ne forment plus qu'un fleuve.

- Ce n'est pas dangereux, ça ?

- Je ne sais pas, je ne l'ai jamais vécu. Pétrus, ne m'incite pas à la prudence. C'est une fille vraiment exceptionnelle. Rien à voir avec ce que j'ai connu avant. Christina, l'étudiante en géologie, les autres, je les aimais bien, je les désirais beaucoup mais je savais

qu'elles n'étaient pas irremplaçables. Fiorella est irremplaçable.

- Fiorella... Bon. Et tu sais tout ça après une seule rencontre de quelques heures ?

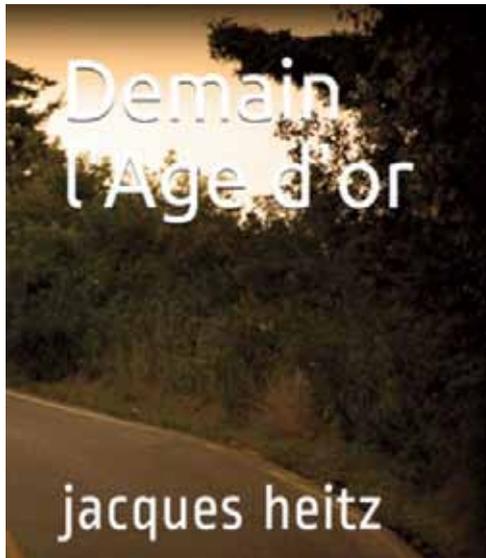
- Absolument. Elle m'a dit : nous ne nous connaissons pas, nous nous reconnaissons.

Un long moment de silence au bout du fil. J'attends l'avis de Pétrus l'Admirable. Je sais que mon ami peut entendre cette dernière phrase.

- Sois heureux, Olivier. Prends bien soin d'elle. Ne la fais pas souffrir.

Le lendemain matin, je me réveille tôt. Il ne s'agit pas de trainer au lit, Fiorella arrive vers onze heures et demie. Le ménage à fond, comme je ne l'ai jamais fait.

Les courses. J'achète tout ce que les filles aiment bien. Des fruits, des légumes, des yaourts, de l'eau. Je ne trouve pas de basilic, ce n'est peut-être pas la saison, mais de la coriandre et des piments. Je passe chez le fleuriste et en reviens avec un pot d'azalées rouges. Je choisis avec soin mon plus beau pantalon, ma plus belle chemise. Une masturbation de politesse avant de passer sous la douche, chaude puis froide. Je constate que mon eczéma a presque disparu. Je consacre tant de soins à ma peau qu'elle finit par me paraître



presque douce.

Je suis prêt. Avec plus d'une heure d'avance. Mais les filles sont toujours en retard. Fiorella est une fille, donc elle sera en retard. J'ouvre un livre au programme, en anglais évidemment sur le puritanisme, le Mayflower... D'ordinaire je sais me forcer à étudier des sujets austères (et Pé-

trus donc : la grammaire byzantine!). Fiorella dit que elle, non, elle ne lit que ce qui l'intéresse. Révélateur, non ? Un esprit libre, indépendant, indomptable. Les puritains donc. Ce n'est pas le titre d'un opéra de Bellini ? Je m'imaginais avec Fiorella dans les arènes de Vérone, en été, à écouter Bellini ou Verdi. Revenons à

nos études. Mais les pages sur le Mayflower sont sans cesse traversées par des vols d'étourneaux. L'âme-groupe. Fiorella devine mes pensées comme si elle était en moi, une partie de moi. Troublant. Très troublant. Comment sera-t-elle habillée aujourd'hui ? Robe ? Pull et pantalon ? Quelles couleurs ? D'habitude je m'en fiche, je ne m'intéresse vraiment qu'aux petites culottes. Hier, elle avait un soutien-gorge blanc, donc, si elle a assorti ses sous-vêtements, une culotte blanche (affriolante ou puritaine ?) Essayons de deviner, de nous hisser à son niveau, il faut que je développe mon intuition. Je crois qu'elle aura une robe noire, mais pas de culotte noire j'espère, il est vrai qu'elle ne sait pas encore que je n'aime pas les culottes noires. Ou alors, elle devinerait même ça chez moi, les détails intimes. Comment vivre avec une fille qui devine tout ? Je ne pourrai plus m'autoriser le moindre mensonge ? Je lis deux pages sans rien comprendre, sans rien retenir. C'est que je suis en train d'imaginer la poitrine de Fiorella. Sous la robe jaune, vague il est vrai, elle n'était pas très apparente. Qu'importe, je suis prêt à aimer les petits seins comme les gros.

(A suivre)

Recettes

Salade de poulpe

Ingrédients pour 6 personnes

- 1,5 kilo de poulpe
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 1/2 poivron vert
- 500 g de haricots cornille
- 2 oeufs
- Quelques tomates cerise
- De l'huile d'olive
- Du vinaigre
- Du persil
- Sel et poivre

Préparation

- Mettre les haricots à tremper dans de l'eau froide pendant une nuit. Passé ce temps, les égoutter et les plonger dans de l'eau bouillante salée le temps qu'ils cuisent. Les réserver.

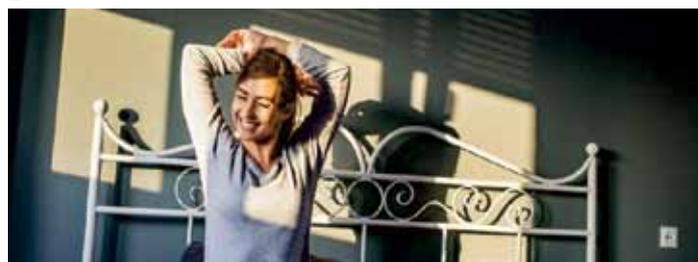
- Faire cuire le poulpe à l'auto-cuiseur pendant 30 minutes dans de l'eau salée. Réserver. Cuire les oeufs jusqu'à ce qu'ils soient durs.

- Détailler le poivron en petits dés, l'oignon, le poulpe et les oeufs. Les mélanger aux haricots.

- Ajouter les tomates cerise, parsemer le persil et assaisonner selon votre goût avec le sel, le poivre, l'huile et le vinaigre.



Se lever plus tôt permettrait de prendre soin de sa santé mentale



Le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt. Ce diction s'appliquerait aussi pour la santé mentale. Se réveiller une heure plus tôt pourrait réduire de 23% le risque de dépression, selon une étude menée par l'Université du Colorado à Boulder et du Broad Institute et publiée sur le site JAMA Psychiatry.

Le sommeil et l'humeur auraient un fort lien. Déjà en 2018, une étude du docteur Vetter montrait que les "lève-tôt" étaient jusqu'à 27% moins susceptibles de développer une dépression. Pour cette nouvelle étude, les chercheurs se sont basés sur les résultats de 840.000 personnes.

Existerait-il naturellement des personnes prédisposées à se lever tôt et d'autres à se lever tard ? Oui, répondent les chercheurs. Notre aptitude à nous réveiller tôt (ou tard) dépendrait en partie de nos gènes.

Pour cette nouvelle étude, les scientifiques se sont donc penchés sur l'évaluation des données génétiques de 840.000 personnes. Parmi elles, 85.000 ont porté des trackers de sommeil pendant 7 jours et 250.000 avaient rempli des questionnaires sur leurs préférences en matière de sommeil. En moyenne, le coucher des personnes évaluées se situe à 23h00, le réveil à 6h00, et le

milieu du sommeil à 3h du matin.

Les chercheurs ont alors mis en relation ces premiers résultats avec un autre échantillon comprenant des informations génétiques, des dossiers médicaux, des enquêtes sur les diagnostics de troubles dépressifs majeurs, le tout de manière anonyme. Ils sont ainsi parvenus à la conclusion que les gens prédisposés génétiquement à être des "lève-tôt" présentaient moins de risque de dépression.

Chaque heure gagnée du point médian du sommeil (le milieu du sommeil) permettrait de réduire de 23% le risque de développer une dépression. Si une personne, qui se couche normalement à 1h00 du matin, se couche à minuit et dort pendant la même durée, elle pourrait réduire son risque de 23% ; s'ils se couchent à 23 heures, ils pourraient le réduire d'environ 40%. Pas besoin de dormir plus donc.

Les chercheurs incitent donc à se coucher "tôt" et donnent quelques conseils pour une bonne nuit de repos. "Gardez vos journées lumineuses et vos nuits sombres. Prenez votre café du matin sur le porche. Marchez ou faites du vélo pour vous rendre au travail si vous le pouvez, et éteignez vos appareils électroniques le soir".